

Alors qu'en Europe la bourgeoisie était nationaliste, démocrate et progressiste, au Québec, après la Conquête et jusqu'au milieu du XIXe siècle, la bourgeoisie canadienne, composée surtout de marchands anglais ne pourra jouer le même rôle. En raison de la situation coloniale et de la domination de la minorité anglaise sur la majorité française, la bourgeoisie marchande ne pouvait imposer son hégémonie politique d'une façon autonome et dut s'allier et collaborer avec l'aristocratie bureaucratique britannique. Il y avait contradiction entre ses aspirations au contrôle de l'appareil d'État et à la démocratie, et les fondements matériels de sa position de classe: l'oppression coloniale. Tant que les Canadiens français seront majoritaires, elle fera obstacle à l'établissement de la démocratie libérale et soutiendra le parti réactionnaire.

Ce sera la petite bourgeoisie professionnelle canadienne-française qui prendra la relève et se fera le porte-étendard de l'idéologie libérale et du nationalisme. Les membres de cette classe sont issus du peuple, ce sont des fils de paysans qui se sont orientés vers les professions libérales parce que les autres secteurs d'activités leur étaient fermés. Cette petite bourgeoisie est en lutte contre la bourgeoisie marchande, contre le clergé collaborateur et contre l'oligarchie bureaucratique. Elle réclame des institutions démocratiques et républicaines, le gouvernement responsable, l'indépendance du Québec (Bas-Canada), l'abolition des privilèges du clergé et des seigneurs. Par son nationalisme, elle vise à libérer les «canayens» de la domination coloniale britannique et conséquemment à établir son hégémonie politique. Sur le plan économique, elle s'oppose au développement du capitalisme commercial et préconise un type de développement axé sur l'agriculture. Elle est démocrate, anticléricale, progressiste et nationaliste. Ses espoirs et ses efforts seront annihilés par la répression militaire de la rébellion de 1837-1838.

Après cet échec, c'est une autre fraction de la petite bourgeoisie composée des éléments modérés des Patriotes et de l'élite cléricale qui définira les termes du nationalisme canadien-français et assumera la direction de la société. Le nationalisme des Canadiens français, de dynamique et progressiste, allait devenir pour plus d'un siècle conservateur et défensif. La dimension politique du nationalisme cédera la place à la dimension culturelle qui deviendra surdéterminante. A l'idée de libération et d'indépendance succédera l'idée de survivance. Il ne s'agissait plus de créer une nation indépendante et un État démocratique, mais de préserver la religion, la langue et les institutions traditionnelles en s'appuyant sur un gouvernement provincial catholique et français. La petite bourgeoisie acceptera de collaborer avec la bourgeoisie anglaise et plus tard américaine et, avec l'obtention du gouvernement responsable et sa conséquence, l'accès à la fonction publique, elle délaissera son radicalisme politique pour un pragmatisme rémunérateur. Elle soutiendra politiquement la bourgeoisie industrielle qui en échange lui concédera des fonctions honorifiques et des bénéfices marginaux. Sous l'emprise du clergé, le Québec se replie sur lui-même et s'immobilise sous la domination d'une idéologie conservatrice dont les principaux thèmes sont l'anti-étatisme, c'est-à-dire la substitution de

l'Église à l'État, l'idéalisation du passé (régime français) et de l'agriculture, le rejet de l'industrialisation, du progrès, des libertés modernes et le messianisme (nous étions pauvres mais élus par Dieu pour une grande destinée spirituelle et morale: christianiser l'Amérique). Ce siècle (1850-1950) fut celui du nationalisme de l'impuissance et de la soumission qui définissait le Québec comme une société rurale et cléricale.

A la suite de cette démission, ce furent les capitalistes britanniques et américains qui assumèrent à leur profit l'exploitation de nos richesses et des travailleurs et le développement industriel, de sorte qu'à partir de la seconde guerre mondiale, l'écart entre la réalité et l'idéologie officielle allait grandissant et le nationalisme traditionnel commença à se désintégrer. Le pouvoir politique de la petite bourgeoisie rurale fut remis en question par une nouvelle petite bourgeoisie urbaine, éduquée, avide de modernisation et de changements.

Le nationalisme canadien-français, de défensif et culturel devient positif, progressiste et politique. On se définit plus comme Québécois que comme Canadien français - Le leitmotiv «Notre religion, notre langue, nos lois», est remplacé par «Notre État, notre langue, nos richesses». L'État remplace désormais l'Église comme institution centrale de la collectivité. La question nationale devient ainsi une question de pouvoir politique. Le nouveau nationalisme au Québec affirme surtout la volonté d'une collectivité de se donner un pouvoir, un instrument par lequel elle pourra contrôler et diriger sa destinée.

Certes, cette aspiration n'était pas nouvelle mais elle avait été refoulée par la minorisation politique progressive à l'échelle canadienne et la cléricisation de la société québécoise. Sa renaissance et son développement coïncident avec une transformation structurelle de la société québécoise, inhérente au passage du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste d'État.

La valorisation de l'État québécois et son interventionnisme croissant nécessaires pour maintenir la croissance économique furent, au début, perçus comme une menace pour la survie de la collectivité, car ils remettaient en question les institutions traditionnelles de la société québécoise et répondaient à des impératifs économiques commandés de l'extérieur. Mais en même temps, le développement des fonctions socio-économiques de l'État suscita un espoir de libération car on découvrit qu'il pouvait ainsi servir de levier de promotion collective s'il était contrôlé par des Québécois et utilisé pour leur auto-développement. Pour y parvenir, il suffisait de récupérer l'ensemble des pouvoirs d'un État normal capable de s'autodéterminer en s'affranchissant de la domination du pouvoir fédéral. Tel était le contenu de la nouvelle

idéologie nationaliste. Ce projet fut surtout pris en charge par la nouvelle petite bourgeoisie technocratique qui, profitant du changement des fonctions du politique, put ainsi légitimer ses prétentions hégémoniques au détriment de la petite bourgeoisie traditionnelle et de la grande bourgeoisie canadienne.

Il semble bien que maintenant la société québécoise soit arrivée à la croisée des chemins. Le monolithisme idéologique traditionnel s'est effrité et a fait place à trois courants de pensée. Le premier, l'idéologie de la bourgeoisie représentée politiquement par le parti libéral, a repris depuis 1970 le flambeau du nationalisme de la survivance culturelle, s'accrochant à une futile souveraineté culturelle et abandonnant volontairement la souveraineté économique et politique du Québec. Cette idéologie défend donc sur le plan économique le maintien du système capitaliste, l'ouverture sans condition du Québec aux investissements étrangers, le pillage des ressources naturelles, le détournement des fonds publics au profit des firmes multinationales américaines. Son représentant politique, le parti libéral justifie le fédéralisme, accepte la perspective centralisatrice d'Ottawa et se complaît dans une subordination rémunératrice. Sur le plan social, il a légitimé la réduction des services sociaux afin de relancer l'accumulation capitaliste et a imposé des mesures de restrictions aux travailleurs (contrôle des salaires, réduction des dépenses publiques). Il professe aussi un antisindicalisme féroce. Sur le plan légal, il a codifié les exigences de l'exploitation capitaliste et a adapté l'appareil judiciaire et répressif pour mener l'offensive contre le mouvement ouvrier et les forces progressistes.

La provocation planifiée que fut la crise d'octobre 1970 a montré la volonté de la bourgeoisie canadienne de mobiliser l'État contre le peuple en instituant sous le couvert de la sécurité publique et de l'unité canadienne, la manipulation généralisée et la répression comme mode de gouvernement.

Un second courant de pensée qui s'oppose à l'idéologie de la classe dominante, mais y participe en même temps à sa façon, est véhiculé par la fraction technocratique de la petite bourgeoisie représentée politiquement par le Parti québécois. Cette appellation ne signifie pas que le Parti québécois soit composé essentiellement de technocrates mais indique que les éléments ouvriers et progressistes qui forment la base de ce parti subissent la direction politique et idéologique de cette couche, qui aimerait bien que la distribution du pouvoir soit fonction de la propriété du savoir.

Contrairement à l'idéologie précédente, elle préconise la souveraineté politique et la création d'un État québécois de type social-démocrate. Réformiste avant tout, elle refuse de contester

radicalement la nature des rapports économiques internes (capitalisme) et externes (impérialisme) se contentant de vouloir les civiliser. Elle croit possible l'humanisation du capitalisme par le contrôle étatique, lieu de la représentation des intérêts multiples et fractionnés de la société. Son idéologie technocratique définit les conflits sociaux comme des déséquilibres qui n'ont pas un caractère antagonique. Elle méconnaît de la sorte le caractère structurant de la crise du capitalisme et le caractère irréconciliable du conflit entre le capital et le travail. Elle aspire donc à l'arbitrage de la lutte des classes et pour ce faire, elle cherche des appuis des deux côtés de la barricade faisant d'un côté la morale aux exploités et demandant de l'autre aux travailleurs d'être raisonnables et patients.

Elle s'oppose à la classe dominante parce qu'elle l'estime rétrograde et incapable non seulement de défendre les intérêts des Québécois, mais aussi de gérer la vie sociale. De son point de vue, le parti libéral est incompetent; il ne peut résorber la crise sociale que traverse le Québec et au lieu d'harmoniser les rapports entre le capital et le travail, il les exacerbe. Elle offre donc ses services de médiation et de gestion aux forces sociales en conflit, mettant de l'avant sa compétence administrative, son objectivité et son honnêteté.

Sur le plan économique, elle se propose de soutenir un peu moins le capitalisme privé et de favoriser le développement d'un capitalisme d'État. Elle veut se servir de l'État pour orienter la croissance économique du Québec. Il s'agit avant tout de rationaliser le fonctionnement de l'État afin de lui faire jouer un rôle plus dynamique et efficace dans le développement économique. Par le contrôle des appareils d'État, cette classe aspire à devenir une bourgeoisie d'État en mesure de négocier avec les puissances économiques modernes. Cette perspective idéologique de la petite bourgeoisie technocratique constitue un maillon supérieur dans la logique du développement capitaliste où la croissance économique nécessite la croissance de l'État. Cette classe est, par conséquent, un successeur «légitime» à l'élite libérale qui n'a pas réussi à manoeuvrer l'État pour atténuer les contradictions du capitalisme. Le changement des autorités politiques n'implique pas cependant un changement au niveau des rapports sociaux, ni nécessairement la réalisation du projet d'émancipation nationale.

On a vu précédemment à travers l'histoire des idéologies au Québec, que si la petite bourgeoisie a eu l'initiative de la résistance à l'idéologie fédéraliste, elle n'a pas été en mesure de diriger cette lutte et de la mener à terme. À cause de sa faiblesse économique, elle a dû se résoudre à des compromis. Elle ne se rend pas compte que la seule hégémonie politique qu'elle peut exercer ne dépend pas de ses propres forces, mais lui est confiée temporairement pour mieux masquer les contradictions fondamentales. En tant que classe, elle ne peut donc espérer diriger la société; au mieux, par sa collaboration, elle peut espérer se voir reconnaître une place subalterne dans la classe dominante en tant qu'élite politique ou administrative. En soi, son

idéologie n'est pas totalement fausse ou réactionnaire mais les idées justes qu'elle peut formuler sont embourbées dans une mare d'illusions (l'État neutre, l'égalité juridique, la démocratie parlementaire, la mobilité sociale par l'éducation, etc.), qui tiennent à sa position de classe. Cette classe ne peut donc porter un projet de libération, ce qui ne veut pas dire que dans une conjoncture particulière comme une situation de domination coloniale et impérialiste elle ne puisse s'associer à un tel projet et contribuer activement à sa réalisation.

Un troisième courant de pensée tente depuis quelques années d'offrir une alternative révolutionnaire aux Québécois et présente à cet effet un changement de perspective idéologique, changement qui ne se limite pas à quelques projets de réformes mais vise tous les aspects de la société québécoise. Pour l'instant, en l'absence d'une organisation de la classe ouvrière, cette idéologie est véhiculée par la fraction progressiste de la petite bourgeoisie qui trouve sa base dans les milieux intellectuels, syndicaux et dans les organisations populaires. Cette couche sociale est composée principalement de travailleurs des services public et para-public. Elle s'exprime encore politiquement à travers le P.Q. mais trouve aussi dans le syndicalisme, en particulier à la C.E.Q. et à la C.S.N. et dans les luttes locales, une voie de canalisation de son radicalisme politique. Cette fraction est objectivement et subjectivement polarisée en direction de la classe ouvrière car elle vit des conditions d'exploitation similaires. Elle cherche par conséquent à opérer une jonction avec la classe ouvrière.

Sur le plan économique, elle développe des positions anticapitalistes et anti-impérialistes. Elle ne cherche pas la seule libération politique du Québec mais vise aussi la libération économique et sociale des travailleurs. Sa résistance à l'idéologie dominante s'enracine au projet d'un Québec libre et socialiste qui ne pourra être réalisé que par un parti des travailleurs. (...)

Nationalisme canadien-français

La façon dont on a défini la nation et le cadre politique qui lui est approprié a pris différentes formes depuis la CONQUÊTE anglaise de 1760, allant de la survivance des Canadiens français au Canada au projet d'émancipation politique du Québec.

henri bourassa

fondateur du journal « le devoir » et opposant à l'action militaire canadienne à l'étranger, Bourassa stimule la croissance d'un nationalisme vigoureux au Québec (avec la permission de bibliothèque et archives canada/c-27360 /coll. Henri Bourassa).

La façon dont on a défini la nation et le cadre politique qui lui est approprié a pris différentes formes depuis la Conquête anglaise de 1760, allant de la survivance des Canadiens français au Canada au projet d'émancipation politique du Québec.

La survivance

La sauvegarde de l'identité collective française a dominé la pensée politique et les aménagements politiques successifs de la Nouvelle-France devenue colonie britannique en 1760. Cette résistance au conquérant anglais culmine d'abord avec la rébellion des Patriotes de 1837, ceux-là mêmes dont la lutte nationale concerne exclusivement le Bas-Canada qu'il s'agit de détacher de son lien avec la métropole anglaise afin d'instaurer une nation politique autonome, et ce, en s'inspirant de l'exemple américain et des idées du républicanisme français. Les Patriotes conçoivent dès lors la nation en termes d'identité politique réunissant tous les habitants d'un même pays, le Bas-Canada, régi selon le principe des libertés démocratiques.

L'échec de cette rébellion que vient consacrer l'ACTION D'UNION de 1840, acte selon lequel le Haut-Canada et le Bas-Canada ne forment plus désormais qu'une seule entité politique, marque un tournant politique décisif non seulement en regard du pouvoir dominant mais aussi et surtout un tournant idéologique dont la prégnance sera plus que séculaire. En clamant ouvertement l'objectif d'assimilation (voir Rapport Durham), ce nouveau régime politique rive pendant plus d'un siècle le sentiment national à l'impératif de la survivance française en terre d'Amérique. Désormais le Canada français va s'identifier par ses traits culturels. La nation n'est plus un territoire habité qu'on entend diriger comme le proposaient les Patriotes de 1837, mais une communauté de langue, de religion, de lois, de coutumes et de traditions qui est menacée et qu'il faut défendre. Ainsi s'amorce la conception de la nation comme une communauté socioculturelle à sauvegarder au Canada.

Même si les idéaux politiques de nation et de liberté formulés par les Patriotes connaissent un prolongement certain, dans les activités et publications de l'Institut canadien (1844-1869), leurs idées libérales, démocratiques et laïcistes ne parviennent pas à triompher de l'affrontement doctrinal qui les oppose au clergé catholique. Celui-ci réussit à imposer par sa prédication ultramontaine et ses condamnations à l'endroit du libéralisme, l'importance primordiale de la foi catholique et le devoir de soumission à l'autorité légitime anglaise; il en vient même à faire

de la religion catholique le premier critère de la nationalité canadienne-française. La religion sera le meilleur moyen de cohésion des Canadiens français au Canada. Ce lien que le clergé établit entre la religion catholique et la survivance française lui permet de formuler un nationalisme ultramontain et conservateur dont Jules-Paul Tardivel (1851-1905) sera le plus illustre représentant à la fin du XIXe siècle. Ce militant catholique mais laïc est le premier, depuis l'instauration du régime de l'union des colonies britanniques de l'Amérique du Nord (l'Acte de l'Amérique du Nord britannique) en 1867, à invoquer l'idée d'un État français séparé. Contre cette idée et aussi dans l'objectif de s'opposer à la participation du Canada aux guerres de l'Empire britannique du début du XXe siècle, des intellectuels canadiens-français se portent les premiers à la défense du Canada comme pays souverain. Ils fondent en 1903 la Ligue nationaliste (Olivar Asselin, Omer Heroux, Armand La Vergne et Jules Fournier) et revendiquent les idées du maître, Henri Bourassa (1868-1952).

Pour Bourassa, la nation et le nationalisme ont un sens politique, ils se situent au-dessus des deux principales communautés socioculturelles et linguistiques du pays; la première les contient, le second harmonise leurs rapports de coexistence dans le cadre d'un même État. De ce point de vue, le Canada résulterait de la rencontre harmonieuse de « deux peuples », deux langues, deux religions. Cette vision de ce que devrait être la nation canadienne, « anglo-française », Henri Bourassa et ses disciples la fondent sur l'histoire et en particulier sur une interprétation du projet des Pères de la Confédération. Selon cette dernière, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 a été une entente entre les deux peuples fondateurs du Canada, la « libre et volontaire association de deux peuples, jouissant de droits égaux en toutes matières ».

Cette vision fédéraliste du Canada érigée à la fois contre l'impérialisme britannique et le séparatisme de Tardivel établit une dissociation entre la communauté socioculturelle d'appartenance et l'identité nationale relevant de l'obligation politique. Il en ira tout autrement des successeurs de Bourassa qui aux prémisses du traditionalisme attribuent l'appellation nationale au seul groupe canadien-français.

Non seulement la contribution militaire obligatoire mais aussi l'échec des luttes en faveur des écoles de langue française en dehors du Québec (le règlement 17 en Ontario, voir Question des écoles de l'Ontario) confirment les disciples de Lionel-Adolphe Groulx (1878-1967), réunis autour de l'Action française de Montréal (1917-1928), que seuls les Canadiens français forment une nation, que ces Canadiens français forment en Amérique du Nord la nation la plus fortement constituée, celle qui jouit du plus haut degré de cohésion et de solidarité résultant de la communauté de sang, de langue, d'histoire, de religion et de mœurs, une communauté animée au surplus d'un vouloir-vivre collectif. L'Action française apporte au nationalisme

canadien-français l'argument de l'histoire, en particulier celle de la naissance d'une nation nouvelle en terre d'Amérique et de sa résistance héroïque à l'assimilation anglo-saxonne. La voie tracée par les ancêtres au-delà de la Conquête (1760) conduit le Canada français vers « l'émancipation nationale ». Telle est la lecture de cette tranche d'histoire dont Lionel Groulx s'est fait l'interprète dans son œuvre. De ce point de vue, l'Action française propose à la nation canadienne-française l'idéal d'un État français souverain, la Laurentie, devant faire coïncider identité nationale et citoyenneté politique. Toutes les idées économiques, sociales, culturelles et politiques convergent vers cette affirmation primordiale de l'existence nationale baptisée « nationalisme intégral ». Cette pensée fait école jusqu'à la fin des années 50, avec la publication de l'Action nationale (1933) qui propose, à la faveur de la Crise économique des années 30, une position politique plus modérée de nationalisme autonomiste proclamant la province de Québec « État national » des Canadiens français au Canada.

L'émancipation politique

Ce nationalisme traditionaliste, qui renvoie à la pensée de Lionel Groulx et est associé au régime politique de Maurice Duplessis, sera la cible des fondateurs (Pierre Elliott Trudeau, Gerard Pelletier) de la revue Cité libre (1950-1966) qui plaident en faveur de la démocratisation des institutions politiques et de la modernisation de l'État. Or, c'est dans le processus de modernisation de l'État québécois, qui s'amorce en 1960, marquant le contexte de la Révolution tranquille, qu'émergent des organisations politiques indépendantistes, notamment le Parti québécois fondé en 1968, et la formulation, de la part des intellectuels, d'un nouveau nationalisme dissocié du traditionalisme. Proclamant un objectif de libération nationale, plusieurs travaux prônent le développement de l'identité québécoise à la manière de l'ethnicité réappropriée qui devient la raison d'être du projet politique de former le pays du Québec.

En particulier, une évaluation de l'expérience du « colonialisme » au Québec vient soutenir le plaidoyer des intellectuels pour l'indépendance et le socialisme. La décolonisation est invoquée pour retrouver l'identité québécoise en ces termes: le peuple québécois est colonisé, culturellement aliéné, dépersonnalisé. L'indépendance nationale est la solution pour libérer le peuple de la domination coloniale et capitaliste du Canada anglais. Ces thèses de l'anticolonialisme sont avancées par plusieurs publications et périodiques parmi lesquels la revue Partis pris (1963-1968) sert de pôle de référence. Plutôt que la théorie de la lutte des classes et l'appel à la révolution socialiste, c'est la problématique de l'oppression nationale qui accapare le centre de la réflexion (voir GAUCHE AU QUÉBEC).

Des événements d'octobre 1970 (voir Crise d'octobre) au référendum du 1980 en passant par l'avènement au pouvoir en 1976 du Parti québécois, formation à vocation souverainiste, on ne

compte plus les multiples façons qu'on a eues, pendant plus de 10 ans, de se réclamer à la fois du marxisme et du nationalisme indépendantiste. Les luttes et alliances de classes concourent à une perception de la question du Québec comme un phénomène contribuant au procès de la dislocation de l'État canadien. Mais la fin de cette prépondérance idéologique du marxisme, marquée par la critique des totalitarismes, confère aux années post-référendaires (après mai 1980) toute sa vigueur aux idées démocratiques inspirant une forme nouvelle de retour à la question du Québec, question qui définit cette fois la nation québécoise en termes d'entité politique pouvant réunir diverses communautés socioculturelles, et dont la souveraineté est présentée comme réponse au défi du pluralisme de la société québécoise.

S'il est convenu d'associer l'après-référendum du 20 mai 1980 au déclin du nationalisme indépendantiste, cette période correspond aussi à la crise budgétaire de l'État et à la volonté politique avouée de réduire l'interventionnisme étatique, longtemps considéré comme fer de lance du mouvement national québécois. Le renforcement de la primauté accordée à la société de marché aux dépens d'une politique socialisante dérivant d'un État providence et la proposition d'une société ouverte aux accords de libre-échange avec les États-Unis modifient les points de repère du débat politique et par là même les données de l'engagement intellectuel.

Plus encore, les échecs successifs des propositions de réformes du fédéralisme canadien en vue de rattacher formellement le Québec à la Constitution de 1982 (voir Rapatriement de la Constitution; Accord du lac Meech, en juin 1990; Accord de Charlottetown, en octobre 1992), ravivent le mouvement souverainiste. Ainsi en témoignent le groupe parlementaire souverainiste que forme, pour la première fois en 1993, le Bloc québécois (BQ) à la Chambre des communes à Ottawa, la victoire du Parti québécois aux élections à l'Assemblée nationale du Québec et l'instauration d'un gouvernement du Parti québécois à l'automne 1993 et, enfin, la tenue d'un référendum sur la souveraineté en octobre 1995 (voir Référendum de 1995). De sorte qu'au moment précis où le Québec s'apprête à vivre l'expérience de l'État-nation, la pensée politique à ce sujet tente de dégager « la nation » de ses termes identitaires et ethniques. Le plaidoyer pour le Québec souverain en appelle à une société moderne, laïque, pluraliste et ouverte sur le monde. Ce que d'aucuns désignent par un nationalisme « civique » ou « territorial » s'adressant à tous les citoyens sans égard pour leurs particularismes d'origine. Le nationalisme exprimé ne se fonde plus sur l'identité ou l'idée d'une descendance commune empreinte ou accusée de xénophobie, mais sur la citoyenneté d'un peuple qui partage la même histoire, les mêmes institutions et s'identifie à un territoire commun. Un tel sentiment national est aussi dit social puisqu'il privilégie l'inclusion, et fait appel à une culture de convergence respectueuse des valeurs démocratiques. Il s'agit cette fois de l'affirmation d'une société ouverte sur le monde, d'un nationalisme qui situe l'État souverain du Québec dans le système des échanges mondiaux et de l'interdépendance croissante des États.

La littérature en temps de crise – Le cas de la Révolution tranquille

1

Par Félix-Antoine Marcoux

Le 27 juin 2012

Plusieurs voient la situation actuelle au Québec comme l'occasion de réfléchir collectivement à une redéfinition des idéaux et des principes guidant le peuple québécois et, pour eux, la question des droits de scolarité se poserait comme prétexte à une telle réflexion ou encore comme la première étape de cette redéfinition. Dans cette optique, certains sont tentés d'établir un parallèle entre le Québec en 2012 et le Québec de la Révolution tranquille. Même s'il est indéniable que la Révolution tranquille a permis de poser les fondements de l'identité collective québécoise moderne, une différence majeure distingue cette époque du projet que certains caressent actuellement : la crise. Dans la mesure où une partie de la population s'oppose à une autre au sujet de choix de société et que cette opposition prend la forme d'une contestation de choix gouvernementaux, nous avons présentement affaire à une crise sociale. La situation, il y a 50 ans, était toute autre.

La Révolution tranquille a mis en scène une génération d'intellectuels, de créateurs, qui, malgré certains désaccords, partageaient le projet collectif d'affirmation d'une identité culturellement forte en accord avec plusieurs idéologies telles que le laïcisme, le socialisme et l'indépendantisme.

La Révolution tranquille n'est pas tout à fait un temps de crise. La culture (et plus précisément la littérature) québécoise des années 60 et 70 n'a pas émergé d'un combat entre plusieurs entités adverses dans une logique de perturbation et de conflit. Ces décennies ont bien vu l'émancipation d'un peuple d'un point de vue culturel, social et économique, d'où le terme « révolution », mais celle-ci se définit par une sortie du néant. Pour parler de crise au sens contestataire et violent du terme (ce à quoi nous sommes, dans une certaine mesure, confrontés actuellement), il faut une lutte, il faut un antagonisme marqué d'où une culture peut émerger tout en se réclamant de la crise et de la révolte. La Révolution tranquille a mis en scène une génération d'intellectuels, de créateurs, qui, malgré certains désaccords, partageaient le projet collectif d'affirmation d'une identité culturellement forte en accord avec plusieurs idéologies telles que le laïcisme, le socialisme et l'indépendantisme. Dans la Révolution tranquille, c'est contre leur propre passé que les écrivains se battaient et ce passé était défini

par une absence, par un vide. Il y a eu, bien sûr, de bons écrivains avant la Révolution tranquille, mais jamais ceux-ci n'avaient porté avec succès un projet collectif de l'ampleur de celui qui a émergé dans les années 60. C'est justement contre l'absence d'un tel projet et contre l'absence des structures et des institutions permettant un tel projet que les écrivains de la Révolution tranquille ont formé le leur. Dans ce contexte, puisqu'elle s'est articulée dans une logique de sortie du néant littéraire, la littérature de cette Révolution ne peut être considérée comme émergeant de la crise : elle ne s'opposait pas à un interlocuteur, elle s'opposait au contraire à l'absence d'interlocuteur.

La Révolution tranquille met plutôt de l'avant un nationalisme d'affirmation qui tente de développer une identité québécoise forte et singulière.

Les écrivains de la Révolution tranquille ont tenté de redéfinir la littérature québécoise. Celle-ci devint pour eux un projet collectif, un projet national (le signe le plus évident de ceci étant qu'elle acquiert alors le nom de littérature « québécoise »). La littérature canadienne-française avait déjà été associée par le passé à des projets nationalistes : pensons par exemple à l'abbé Casgrain qui prônait, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le développement d'une littérature au service de la patrie et de la religion. Mais ces projets défendaient l'idée d'un nationalisme défensif de conservation qui visait principalement à protéger la patrie des influences étrangères. La Révolution tranquille met plutôt de l'avant un nationalisme d'affirmation qui tente de développer une identité québécoise forte et singulière. Certains pensent alors que c'est par la langue qu'une telle identité peut s'imposer et valorisent l'utilisation du joul dans la création littéraire : une langue unique, singulière, émanant du peuple québécois plutôt que de l'académisme français pour former une littérature et une culture qui soient propres au Québec[1]. Jacques Renaud (*Le Cassé*, 1964) et André Major (*Le Cabochon*, 1963) sont parmi les premiers à en faire usage. Le joul ne parviendra pourtant pas à s'imposer comme langue romanesque. André Major lui-même s'en éloignera plus tard. Il semble que le joul se transpose mal au cadre du roman et que c'est plutôt dans l'oralité qu'il prend son sens puisque c'est au théâtre qu'il sera le plus utilisé. *Les Belles-Sœurs* (1968) de Michel Tremblay, pièce essentielle du canon québécois, jouit encore de nos jours de la faveur populaire alors que très peu de gens lisent aujourd'hui *Le Cassé* ou d'autres textes narratifs en joul.

La littérature de la Révolution tranquille s'est donc mise au service d'un projet national qui dépassait le champ littéraire. Pour se libérer, il fallait s'exposer, il fallait prendre parti, ce qui s'est traduit par un militantisme très fort de la part des intellectuels de tous les domaines. Ceux-ci voulaient militer contre le vide, contre la mollesse. Ils militaient contre leur propre fatalité[2]. Dans ce cadre, le rôle de l'écrivain était de prendre acte de cette sortie de l'aliénation par la prise de parole. La Révolution tranquille a été un geste collectif d'affirmation de soi en tant que

groupe se réclamant d'une identité culturelle au potentiel énorme. Il fallait alors lutter contre l'absence, lutter contre la disparition. L'écrivain, alors, luttait contre le silence[3].

Ce ne sont donc pas que les œuvres qui définissent l'essor de la littérature durant la Révolution tranquille, mais également le développement de toutes les structures et institutions permettant de favoriser la création, la diffusion, la réception et l'analyse des textes littéraires.

Concrètement, la littérature a connu à ce moment une effervescence remarquable. Elle a vu apparaître des écrivains de grand talent (Ducharme, Miron, Ferron, Blais, Aquin...), de nombreuses maisons d'édition ont émergé (Éditions du Jour, HMH) et les revues de grande qualité se sont multipliées (Parti Pris, Liberté). L'État a aussi commencé à intervenir de façon notable dans la culture par la création d'institutions importantes (Conseil des Arts du Canada, ministère des Affaires culturelles du Québec) et par le développement du financement public des arts. On a aussi vu se développer le genre de l'essai littéraire et la critique littéraire a pris de l'importance. Ce ne sont donc pas que les œuvres qui définissent l'essor de la littérature durant la Révolution tranquille, mais également le développement de toutes les structures et institutions permettant de favoriser la création, la diffusion, la réception et l'analyse des textes littéraires. C'est aussi un public qui s'élargit. Le peuple s'intéresse alors plus que jamais à la littérature, d'où une croissance phénoménale de la quantité d'œuvres publiées. On n'écrit plus pour une élite sélecte, on écrit pour toute une nation.

Bref, c'est une vie littéraire vibrante qui apparaît. La littérature fleurit, explose, s'épanouit et c'est là une véritable révolution, mais une révolution qui passe presque uniquement par des actes d'affirmation qui l'éloignent de la logique de crise et d'affrontement. Il n'y a pas d'adversaire à combattre, seulement un néant à dominer[4]. Une littérature qui émergerait de la crise sociale actuelle ne pourrait pas se réclamer de la même logique que la littérature de la Révolution tranquille puisqu'elle aurait comme source un conflit, une révolte, un rejet d'une façon d'exister bien réelle alors que les écrivains des années 60 luttèrent plutôt contre l'inexistence. On pourrait, à la limite, parler de crise existentielle durant la Révolution tranquille versus la crise sociale qui nous préoccupe présentement.

Crédit photo : Charlotte Ratel

[1] « Écrire, c'est désormais affirmer une présence au monde par une parole vive que ne cherche pas à embellir ou à recouvrir l'écriture. L'écrivain s'empare de la langue non pas à la façon d'un virtuose, mais plutôt au nom d'une liberté d'expression qu'il ne sait d'ailleurs trop comment assumer. L'écrivain se joue de la langue pour plonger dans sa propre histoire, son

passé, sa mémoire, et pour habiter pleinement les lieux qu'il fréquente désormais. » BIRON, Michel, DUMONT, François et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (en collaboration avec Martine-Emmanuelle LAPOINTE). Histoire de la littérature québécoise, Montréal, Boréal, 2010, p. 364.

[2] Hubert Aquin en parle en 1962 dans son article « La fatigue culturelle du Canada français » : « Je suis moi-même cet homme « typique », errant, exorbité, fatigué de mon identité atavique et condamné à elle. Combien de fois n'ai-je pas refusé la réalité immédiate qu'est ma propre culture ? J'ai voulu l'expatriation globale et impunie, j'ai voulu être étranger à moi-même, j'ai déréalisé tout ce qui m'entoure et que je reconnais enfin. Aujourd'hui, j'incline à penser que notre existence culturelle peut être autre chose qu'un défi permanent et que la fatigue peut cesser. Cette fatigue culturelle est un fait, une actualité troublante et douloureuse ; mais c'est peut-être aussi le chemin de l'immanence. Un jour, nous sortirons de cette lutte, vainqueurs ou vaincus. Chose certaine, le combat intérieur, guerre civile individuelle, se poursuit et interdit l'indifférence autant que l'euphorie. La lutte est fatale, mais non sa fin. »

[3] « Les mots d'ordre varient selon les groupes, mais les indépendantistes comme les socialistes s'entendent pour dire que l'écrivain ne peut plus écrire dans le silence de la retraite. Il doit prendre la parole et celle-ci devient le symbole d'une libération collective. » BIRON, Michel, DUMONT, François et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (en collaboration avec Martine-Emmanuelle LAPOINTE). Histoire de la littérature québécoise, Montréal, Boréal, 2010, p. 363.

[4] Voir à ce sujet le recueil d'essais La Conscience du désert de Michel Biron où celui-ci développe l'idée selon laquelle la littérature québécoise est caractérisée, de tout temps, d'une impossibilité de rupture découlant de l'absence d'interlocuteur : « La littérature, au Québec, ne s'est jamais vraiment constituée en rupture avec des formes solidement établies, même si on a parfois voulu l'enfermer dans des catégories commodes comme celles du roman de la terre ou de la poésie patriotique. [...] L'écrivain canadien-français, comme l'écrivain contemporain en général, ne se définit pas comme un écrivain de la rupture. Ou plutôt si, il voudrait bien rompre, mais rompre avec quoi? Il n'y a personne autour de lui pour lui donner la réplique. Même lorsqu'il se révolte, cet écrivain se heurte le plus souvent au silence et finit par se plaindre à qui veut l'entendre qu'il écrit dans un désert. Comment écrire contre le silence? La plainte elle-même ne tombe-t-elle pas dans le néant? Si violente soit-elle, l'œuvre la plus audacieuse ne risque-t-elle pas de perdre son sens si elle ne s'oppose à rien qui lui offre une véritable résistance? » BIRON, Michel. La Conscience du désert. Essais sur la littérature au Québec et ailleurs, Montréal, Boréal, coll. « Papiers collés », 2010, p. 9.

On parle du nationalisme au Québec presque aussi allègrement qu'on parle du temps qu'il fait. Le mot ne semble faire peur à personne et même les adversaires de ce qu'on appelle le nationalisme osent rarement évoquer les effets catastrophiques associés sous d'autres cieux à ce phénomène. Il existe ici, comme pour beaucoup d'autres mots de la langue française, un écart sémantique entre les usages québécois et français. Car on considère habituellement, en France, le nationalisme comme une sorte d'exacerbation du sentiment national tandis qu'au Québec, le mot ne désigne guère autre chose que la manifestation de ce sentiment. C'est dans ce dernier sens qu'il sera question de nationalisme au cours de ce chapitre, c'est-à-dire, précisément, d'un mouvement qui vise à la promotion de l'appartenance à une nation donnée.

La nation dont il s'agit ici est la nation canadienne-française qui regroupe des personnes d'origine française vivant en Amérique du Nord auxquelles se sont intégrées, au cours des années, des personnes d'origines diverses. Cette nation est fortement concentrée au Québec et, en raison de facteurs relatifs à la modernisation, elle s'est définie de plus en plus, au cours des trente dernières années, en fonction de sa dimension québécoise. Le nationalisme des Canadiens français du Québec est devenu, en conséquence, résolument québécois.

Cette évolution a donné lieu à un certain nombre de tensions; des enjeux sont apparus assez clairement et des défis doivent être relevés. Tensions, enjeux et défis seront analysés plus bas. Mais il importe d'abord de bien dégager la signification du nationalisme québécois en évolution.

1. Nature du nationalisme québécois

[Retour à la table des matières](#)

Rappelons tout de suite qu'avant les années soixante, le mot même de « québécois » était d'un usage plutôt restreint. Il désignait le plus souvent les résidents de la ville de Québec et, assez rarement, l'ensemble des habitants de la province de Québec. On parlait beaucoup plus volontiers des Canadiens français pour désigner les francophones québécois, car leur appartenance se situait sur le plan culturel et linguistique beaucoup plus que sur le plan territorial.

Plusieurs mutations relatives à la Révolution tranquille et à la modernisation de l'État du Québec sont à l'origine du changement d'appellation. Au point de convergence de ces mutations, on peut reconnaître une prise de conscience nouvelle (plus ou moins articulée, plus ou moins répandue) d'une association intime de l'avenir de la culture canadienne-française au territoire de la province de Québec. On s'est rendu compte, peu à peu, de ce fait socio-logique inéluctable: nulle part ailleurs sur le continent américain est-il possible de constituer une nation moderne et dynamique fondée sur l'usage de la langue française. En d'autres termes, il ne devenait plus possible de vivre à la fois en français et à la moderne en dehors du territoire du Québec.

Vivre à la moderne, cela veut dire utiliser tous les moyens de communication qui tissent la trame des sociétés dites développées, c'est-à-dire les grands médias écrits et électroniques, la presse quotidienne, la radio et la télévision, les livres, le cinéma, les transactions financières et commerciales, les moyens de transport modernes. Cela veut dire encore avoir accès à un système d'éducation complet, du préscolaire à la formation continue, avoir accès à des services sociaux, hospitaliers et culturels dans sa langue maternelle.

Or, il parut de plus en plus évident, à mesure que progressait la modernisation au cours de la période de l'après-guerre, que la consolidation du réseau d'institutions et du réseau de communications rendus indispensables par cette modernisation, supposait une masse critique de population qu'on ne trouvait pas hors du territoire du Québec, excepté peut-être dans certaines régions limitrophes: la partie orientale de l'Ontario et la région du Madawaska au Nouveau-Brunswick.

Aussi longtemps que la culture canadienne-française s'était définie en fonction de ses institutions religieuses, notamment la paroisse, et d'une vie familiale intense, il avait été possible de concevoir une certaine survivance française en des régions éloignées du Québec, en dépit de politiques hostiles des gouvernements locaux. Quand l'univers culturel est défini par les

limites du village ou de la paroisse, on peut toujours vivre en fonction d'une culture minoritaire. Cela n'est plus possible dès que l'univers s'élargit et englobe un vaste territoire.

Même au Québec, on devait constater que la plupart des moyens de communication et des réseaux de transport étaient contrôlés par des anglo-phones. Au cœur de Montréal, la langue des transactions importantes était le plus souvent l'anglais. Cet obstacle au progrès de la nation canadienne-française, qui devenait insurmontable ailleurs, il était possible d'y faire face au Québec, en raison même de l'importance numérique des francophones.

C'est dans cet effort nouveau de consolidation de la culture canadienne-française au Québec que le nationalisme québécois s'est manifesté et défini comme une volonté affirmée par un nombre grandissant de personnes de bâtir le Québec français moderne.

Il serait faux de voir dans ce mouvement un phénomène tout à fait spontané et incompressible. Ce mouvement, comme tous les mouvements sociaux, a d'abord été conçu et stimulé par des élites culturelles, sociales et politiques. Il a été parfois largement et délibérément amplifié au-delà des nécessités sociologiques. Peut-on en conclure qu'il s'agit d'une construction intellectuelle au service de certains intérêts? Peut-on affirmer, comme certains auteurs, que la nation appartient au domaine de l'imaginaire?

Je crois qu'il en va du nationalisme comme de la publicité. Il arrive souvent que la commercialisation d'un produit soit à l'origine de la création de besoins nouveaux, que la consommation soit stimulée par l'imaginaire. Mais il est assez rare que la publicité puisse demeurer longtemps tout à fait mensongère. La qualité du produit peut être grandement exagérée mais, dans une certaine mesure, elle doit être fondée. Ainsi, des leaders politiques ou autres peuvent mettre un accent démesuré sur l'appartenance nationale quand cela leur permet de séduire les foules. Mais peuvent-ils y réussir quand il n'existe aucun fondement dans la vie des gens, dans leurs souvenirs historiques, dans leurs habitudes, dans leurs aspirations? A cet égard, les poètes, les artistes semblent bien plus révélateurs d'archétypes sociaux profonds que les orateurs politiques. Quand Gilles Vigneault chante le pays du Québec, le fait-il pour servir les intérêts politiques de ses amis?

Le nationalisme québécois a été à la fois propagé par des élites et entériné par de larges secteurs de la population. Il s'est manifesté, pour une grande part, à l'entour du gouvernement de la province de Québec. Une nouvelle élite politique, dynamique et ambitieuse, a voulu

d'abord redéfinir ce gouverne-ment en lui conférant une nouvelle noblesse. On s'est mis à parler de l'État du Québec et la législature du Québec a pris le nom d'Assemblée nationale à la fin des années soixante. Jean Lesage, entre autres, a défini le Québec comme « l'expression politique du Canada français » et « la mère-patrie » des francophones d'Amérique. La province de Québec ne pouvait plus, de ce fait, être considérée comme une province au même rang que les autres. Le gouvernement du Québec s'octroyait la responsabilité de veiller à l'épanouissement d'une culture originale en Amérique du Nord. Une mission toute particulière. Certes, cela servait les intérêts d'une fonction publique aguerrie. Mais cela trouvait aussi des échos dans la population où le sentiment d'appar-tenance au Québec devenait très fort. Plusieurs manifestations culturelles des années soixante et soixante-dix en témoignent.

Une nouvelle communauté québécoise devait prendre forme et, naturelle-ment, les anglophones et les immigrants devaient en faire partie. Mais comme le nationalisme québécois ne se départissait que lentement de sa gangue ethnique canadienne-française et que les anglophones et les néo-Québécois dits allophones ne renonçaient pas facilement à la prépondérance absolue de leur allégeance canadienne, le processus de québéçisation de tous les Québécois ne se mit en branle que lentement et ne produit encore aujourd'hui que des résultats mitigés.

Plus récemment, le nationalisme québécois s'est donné une nouvelle composante, avec une classe d'affaires francophone qui s'est constituée gra-duellement, au cours des années soixante-dix, dans le sillage des grandes opérations de redressement économique entreprises par le gouvernement québécois au cours des années soixante. Telles sont la nationalisation de la plus grande partie du réseau québécois de production d'électricité et l'appari-tion de la première véritable grande entreprise québécoise, Hydro-Québec , la création par le gouvernement d'une multitude d'agences ou de sociétés auto-nomes devant servir aux intérêts économiques des Québécois, en particulier la Caisse de dépôt et placement.

Durant les années quatre-vingt, alors que le nationalisme politique s'atténuait en raison de la morosité post référendaire et des manoeuvres du premier ministre Trudeau, le nationalisme économique prit la relève. Ceux que Jacques Parizeau a appelés la « garde montante » manifestaient, d'abord discrètement, puis peu à peu publiquement, leur allégeance à la nation québécoise. Plusieurs, dans le milieu des entreprises contrôlées par des franco-phones, se faisaient les avocats de la spécificité québécoise en raison même d'intérêts économiques et de l'élargissement des marchés.

Ainsi, le nationalisme québécois se révèle aujourd'hui plus que jamais comme une affirmation d'identité totalement ouverte sur le monde. Déjà, au cours des années soixante, la dimension internationale était apparue comme une composante essentielle du nouveau nationalisme. Mais on pouvait toujours assimiler l'affirmation nationale à une sorte d'exclusivisme. Depuis quelques années, le doute n'est plus possible: le nationalisme québécois se situe résolument dans le système des échanges mondiaux et de l'interdépendance croissante.

Ce nationalisme n'en serait pas un toutefois s'il ne concernait des enjeux bien concrets et s'il ne devait relever de redoutables défis. Examinons d'abord les tensions qui se manifestent par ces enjeux et par ces défis.

2. Tensions

[Retour à la table des matières](#)

Dès le milieu des années soixante, il semble bien qu'une bonne majorité des Canadiens français vivant au Québec avaient embrassé, plus ou moins explicitement, l'idée d'une patrie québécoise et d'un État national du Québec. Déjà ils se disaient Québécois d'abord, Canadiens ensuite. A tout le moins, les partis politiques québécois étaient unanimes quant à la nécessaire affirmation d'une spécificité du Québec et, en conséquence, quant au renforcement des pouvoirs du Gouvernement du Québec.

a) Une majorité diffuse

[Retour à la table des matières](#)

Mais l'accord n'était pas complet. En 1965, trois Québécois influents décidèrent de rejoindre les rangs du Parti libéral du Canada pour contribuer à renforcer l'allégeance des leurs au pouvoir fédéral. En termes simples, pour Jean Marchand, Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau, les Québécois avaient tout avantage à élargir leur horizon à l'ensemble du Canada. Quand Trudeau devint chef du Parti libéral canadien et premier ministre du pays en 1968, il reçut un appui massif de l'électorat du Québec. Cela lui permit d'affirmer une volonté nouvelle des Canadiens français d'être présents à Ottawa et de réclamer le bilinguisme à travers tout le pays. Les Canadiens de langue anglaise ont bien compris son message: le Canada serait bilingue mais constituerait une seule nation, une seule culture nationale, tout en encourageant le multiculturalisme.

Mais, en cette même année 1968, des Québécois lançaient un autre message, aux antipodes de celui de Trudeau. René Lévesque fondait le Parti québécois sous le signe de la souveraineté-association et recevait l'appui de plusieurs fédéralistes désenchantés et du contingent enthousiaste des indépendantistes québécois. Lévesque voulait oeuvrer dans la foulée de la conception québécoise qui avait mûri au cours de la Révolution tranquille. Pour lui et pour plusieurs à ses côtés, c'était peine perdue que de continuer à réclamer un statut particulier pour le Québec ou quelque renforcement du pouvoir québécois, surtout depuis que Trudeau apportait une sorte de légitimité québécoise au processus de centralisation du pouvoir au Canada.

En fait, la nouvelle affirmation d'un Québec moderne et d'un État national des Canadiens français heurtait de plein fouet la conception nouvelle du Canada qui s'était formée à compter des années trente. A partir du moment où le Canada s'était vu octroyer la souveraineté complète (extérieure autant qu'intérieure) par la métropole britannique, la tendance bien naturelle de ceux qui détenaient le pouvoir à Ottawa fut de constituer un État-nation moderne, un centre de légitimation et d'inspiration de tous les projets politiques, un lieu de définition de la société moderne et de redistribution de la richesse. On allait penser de plus en plus, dans la capitale fédérale, en fonction d'une nation canadienne qu'on voulait unie et solidaire. Ce processus de « nationalisation » du Canada se poursuivit en trois étapes: d'abord, à la faveur de la crise économique des années trente, en mettant sur pied les composantes d'un « New Deal »

canadien, dont un certain nombre de programmes sociaux qui empiétaient souvent sur les compétences provinciales; puis, à l'occasion du second conflit mondial et enfin, après la guerre, par toutes sortes de mesures destinées à confirmer la nette prépondérance de l'appartenance à une grande nation canadienne sur l'appartenance à une province donnée. Mentionnons, entre autres, la nomination d'un gouverneur général canadien, la création d'une citoyenneté canadienne, l'envahissement du domaine culturel et d'une partie du champ de l'éducation.

Ceux qui se sont réjouis, à Ottawa et dans l'ensemble du Canada anglais, de la Révolution tranquille au Québec et de la modernisation de la société québécoise, eurent tôt fait de déchanter. Car la nouvelle prise de conscience qui se manifestait allait à l'encontre du « rêve canadien » d'une grande nation unie et solidaire. Pour les Québécois, l'appartenance au Canada pouvait garder son sens, mais il n'existait pas vraiment de nation canadienne. A partir du moment où est apparue l'idée québécoise incarnée dans des formules comme celle de Lesage (Québec, expression politique du Canada français), l'affrontement entre Québec et Ottawa devenait inévitable.

Si tous les nationalistes québécois s'étaient ralliés à une conception particulière d'un Québec fort, autonome, spécifique, patrie des Canadiens français, il serait probablement apparu assez tôt que la conception outaouaise d'une grande nation canadienne n'avait pas d'avenir au Québec. Mais les Québécois se sont tellement opposés entre eux quant à la forme concrète à donner à leur appartenance que la majorité québécoise se dessinait assez mal. Les affrontements entre les tenants de l'indépendance du Québec, ceux qui prônaient la souveraineté-association, les promoteurs d'un statut particulier, les partisans d'un fédéralisme décentralisé et d'autres encore ont souvent pris le devant de la scène et laissé dans l'ombre l'antagonisme fondamental entre le Québec et le Canada modernes.

L'opposition majeure entre Pierre-Elliott Trudeau et René Lévesque nous a conduits à une polarisation assez artificielle au cours des années soixante-dix. Alors que la majorité des Québécois refusait à la fois et le Canada de Trudeau et le Québec souverain de Lévesque, tout le drame s'est joué entre ces deux protagonistes et leurs options respectives. Trudeau a remporté une victoire négative à court terme mais, pour n'avoir pas respecté le nationalisme des Québécois, il enregistre une lourde défaite en 1990.

b) Les trois publics québécois

[Retour à la table des matières](#)

La partie s'est toujours jouée sur trois fronts ou, si l'on veut, dans une sorte de triangle. Car il existe, en gros, trois grands publics au Québec. Appelons-les, faute de mieux, les fédéralistes, les confédéralistes et les indépendantistes. Ces derniers sont faciles à reconnaître. Les premiers aussi, si l'on désigne ainsi ceux qui embrassent la conception trudeauiste du Canada ou ses variantes. Le troisième groupe, presque invariablement majoritaire, est le plus hétérogène et le plus difficile à cerner. Disons qu'il est formé de ceux qui sont profondément insatisfaits du fédéralisme canadien, celui de Trudeau, mais aussi de celui de la plupart des grands partis politiques canadiens. Tantôt, ils réclament un fédéralisme renouvelé, c'est-à-dire un Canada dans lequel il y aurait place pour un État national québécois, tantôt ils se rabattent sur la souveraineté, à condition qu'elle soit limitée et qu'elle n'abolisse pas l'union canadienne. On peut les appeler confédéralistes, car ils souhaitent une confédération dans laquelle le Québec demeure un acteur autonome.

Toutes les stratégies ont reposé sur l'existence de ces trois publics et, en particulier, sur la manière de traiter le public confédéraliste. Retenons en particulier quatre stratégies qui se sont affrontées au cours de l'histoire récente. Les deux premières sont celles des fédéralistes, les deux autres celles des souverainistes. Il n'existe pas de véritable stratégie confédéraliste, car il est rare que l'initiative soit venue du centre. La dynamique du rapport Allaire (du Parti libéral du Québec en janvier 1991) et celle du rapport de la Commission Bélanger-Campeau (mars 1991) correspondaient pourtant bien à cette tendance confédéraliste majoritaire, encore mal articulée au printemps de 1992.

Du côté fédéraliste, il y a d'abord eu la stratégie de Trudeau et des siens qui consiste à forcer, pour ainsi dire, les confédéralistes à se ranger de leur côté, en se présentant comme les seuls capables d'offrir un véritable antidote au « péril » indépendantiste. Suivant cette stratégie, il n'y a pas de concessions à faire aux confédéralistes. Il suffit de leur présenter le « danger » de la solution indépendantiste pour les amener à se joindre aux fédéralistes. On agit comme si la solution mitoyenne n'existait pas. C'est plus ou moins ce qui s'est passé au moment du

référendum, bien que plusieurs ont pu croire le contraire à cause de certaines promesses de changement.

Il existait pourtant une autre stratégie de la part des fédéralistes qui a été, pour ainsi dire, reléguée dans l'ombre par le gouvernement fédéral et le Canada anglais dès après le référendum. C'est la stratégie du rapprochement entre l'option fédéraliste et les aspirations des confédéralistes. Plusieurs formules appartiennent à cette catégorie, celle du rapport Pépin-Robarts de 1979, celle de Claude Ryan et de son livre beige de 1980, celle de Robert Bourassa qui devint celle de Brian Mulroney par le truchement de l'Accord du lac Meech. C'est la grande tradition du fédéralisme renouvelé longtemps souhaité par une majorité de Québécois et endossé par un certain nombre de personnes de bonne volonté au Canada anglais. Le grand inconvénient de cette stratégie, c'est qu'elle n'a jamais réussi. Jamais, avant mai 1987, un gouvernement fédéral ne s'était engagé concrètement dans cette voie. Et celui qui l'a fait, en 1987, en est devenu fort impopulaire. Tout s'est passé, en 1990, comme si les Canadiens anglais refusaient d'intégrer le nationalisme québécois dans le Canada. On a déclaré, à cor et à cri, qu'on ne rejetait pas le Québec en s'opposant à l'Accord du lac Meech mais, du même souffle, on lui refusait le titre de société distincte ou, tout au moins, de pouvoir agir en ce sens. Notons bien que la dissidence de deux provinces peu peuplées n'a eu de sens et de légitimité qu'en raison de l'appui d'une forte majorité de Canadiens hors Québec. L'échec de cette stratégie pourrait donner raison aux fédéralistes de la première catégorie, si ce n'était là un véritable cercle vicieux, car ces derniers sont eux-mêmes, pour une bonne part, responsables de cet échec.

Du côté souverainiste, deux stratégies se sont aussi affrontées pour créer une continue tension entre deux conceptions de l'avenir du Québec. On peut opposer ces stratégies, comme on l'a fait pour les précédentes, selon qu'elles respectent ou non l'opinion des confédéralistes. Comme les trudeauistes, certains indépendantistes font peu de cas du groupe mitoyen. Ils croient que la logique et la simplicité de l'idéal auront raison de la réalité. Aux yeux de ces indépendantistes, la souveraineté classique est la seule formule apte à satisfaire les aspirations d'un peuple distinct. Cela est tellement clair pour eux qu'ils comptent que les confédéralistes finiront bien par s'ouvrir les yeux et intégrer les rangs de ceux qu'on appelle « purs et durs ». Toute autre stratégie est considérée comme fâcheuse compromission sinon hypocrisie ou lâcheté. Suivant les tenants de cette stratégie, il faut chercher, par tous les moyens possibles, à proclamer d'abord l'indépendance du Québec pour ensuite conquérir l'adhésion d'une majorité de Québécois. Ces gens semblent croire davantage au Québec qu'aux Québécois. Ce sont eux qui, au Parti québécois, se sont opposés à la direction de René Lévesque dès le congrès de 1968, alors qu'il introduisait le trait d'union entre la souveraineté et l'association économique avec le Canada anglais. Ils se sont encore opposés à la stratégie étagée en 1974 (élection d'abord, référendum sur la souveraineté ensuite). Ils ont critiqué aussi la question référendaire, trop

molle et trop nuancée à leurs yeux. Ils ont honni les prises de position de René Lévesque à l'endroit du gouvernement Mulroney en 1984 pour enfin avoir raison du leadership de Pierre-Marc Johnson (pourtant élu président du parti par une forte majorité), au moment où ce dernier se retranchait derrière le slogan de l'affirmation nationale.

En revanche, la stratégie souverainiste conciliante est celle du respect de l'opinion confédéraliste. Si, par exemple, Pierre-Marc Johnson suivait les traces de son prédécesseur, René Lévesque, en mettant l'idéal de la souveraineté entre parenthèses, c'est qu'il ne lui apparaissait pas, à l'époque, que les confédéralistes étaient prêts à se rallier à cet idéal. Il fallait d'abord, selon lui, passer par l'étape du rapprochement avec le fédéralisme canadien. C'est grâce à ce type de stratégie que le Parti québécois a pu gagner les élections de 1976 et de 1981. C'est encore cette stratégie qui amène les souverainistes à introduire l'idée d'association économique qui peut permettre de sauvegarder une certaine union canadienne et respecter les appréhensions des confédéralistes. On peut dire de cette stratégie qu'elle est susceptible de déboucher sur la souveraineté dans la mesure où les confédéralistes sont de plus en plus nombreux à rejeter le fédéralisme canadien. La souveraineté n'est pas envisagée ici comme une fin mais comme un moyen qui s'avère nécessaire en fonction d'une conjoncture donnée.

Le diagramme de la page suivante illustre ces quatre stratégies en les disposant sur une ligne continue qui va du fédéralisme canadien classique à l'idéal de la souveraineté pure.

Confédéralistes et indépendantistes ont épousé, à des degrés divers, le nationalisme québécois. Il a fait l'objet des trois dernières stratégies mentionnées. Mais il est arrivé que les tensions entre ces trois stratégies aient été assez fortes pour permettre à une minorité de fédéralistes trudeauistes de faire la loi, comme cela s'est produit entre 1980 et 1984. Il est arrivé aussi que la faillite du fédéralisme renouvelé et la perte de prestige du fédéralisme à la Trudeau permette aux indépendantistes et aux confédéralistes de faire bloc. Cela s'est produit à l'été de 1990 et au moment de la création de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec. Mais, à l'intérieur même de cette commission, les vieilles tensions sont apparues. Pourtant, les enjeux sont demeurés en général assez clairs et ont pu faire l'objet d'un consensus alors même qu'on se disputait sur les moyens de les aborder. Voyons maintenant quels sont ces enjeux.

3. Enjeux

[Retour à la table des matières](#)

Au cœur du nationalisme des Québécois, il y a eu et il y aura toujours ce qu'on appelait autrefois la survivance, ce qu'on appelle aujourd'hui de façon plus dynamique le développement et l'épanouissement d'une culture franco-phone spécifique en Amérique du Nord. Il n'est pas facile de définir cette culture avec précision, pas plus d'ailleurs que toutes les autres cultures modernes. La culture est une dynamique qu'on appréhende mais dont on ne parvient pas à fixer les traits dans une définition. La langue, par contre, est un phénomène repérable puisqu'elle se manifeste par des mots reconnaissables et une syntaxe dont on peut dénombrer les règles. Or, la langue est étroitement liée à la culture. Car une langue est bien plus qu'un simple code de communication: c'est un mode de pensée, une façon de concevoir les choses, une logique particulière.

Il est vrai que la langue et la culture ne se recouvrent pas tout à fait comme en témoignent des cultures diverses de peuples parlant la même langue. Il est encore vrai qu'il ne suffit pas de parler français pour comprendre les Québécois et leur nationalisme. D'ailleurs, des nationalistes québécois ont pu s'opposer les uns aux autres sur la nature de la langue à promouvoir au Québec. Certains ont pu glorifier le joual aux dépens du français international. D'autres ont voulu que nous n'acceptions d'autres normes que celle de Paris. Ces querelles sont aujourd'hui dépassées. Nous tombons habituellement d'accord pour faire nôtre la langue française universelle enrichie d'un certain nombre d'usages qui constituent le parler québécois. C'est dans cette langue française que se manifeste le plus visiblement la spécificité québécoise. Comme les Québécois doivent se situer dans un univers nord-américain anglo-phone où ils sont les seuls à parler français (exception faite des lointains Haïtiens), c'est bien la langue qui a constitué l'enjeu primordial du nationalisme québécois.

À peu près invariablement, ce sont des questions linguistiques qui ont fait l'objet des manifestations les plus spectaculaires du nationalisme au Québec. Pensons à l'unilinguisme anglophone du centre-ville de Montréal au cours des années cinquante et au début des années soixante. Souvenons-nous des luttes autour de la langue dans les chemins de fer, les avions, les restaurants, les hôtels, les prises de conscience quant au choix de la langue anglaise par la majorité des immigrants l'affaire des écoles de Saint-Léonard, la marche pour la francisation de l'Université McGill.

Le mécontentement généralisé à la suite de la première loi linguistique en 1969 a amené le gouvernement Bertrand à mettre sur pied une commission d'enquête (la Commission Gendron) sur les problèmes linguistiques. Les malheurs du premier gouvernement Bourassa ont commencé avec le projet de loi 22 de 1974 qui a su déplaire à la fois aux anglophones et aux nationalistes québécois. Le Parti québécois occupait à peine le pouvoir qu'il s'employa à concevoir et rédiger la Charte de la langue française qui devait être la première loi du gouvernement Lévesque (le projet de loi 1, plus tard reformulé en projet de loi 101 à cause des difficultés juridiques suscitées par la première version, déjà!). On a pu dire de cette loi qu'elle constituait l'équivalent moral de l'indépendance car elle consacrait le caractère essentiellement français du Québec tout en répudiant la solution bilingue du gouvernement fédéral: le bilinguisme officiel à Montréal n'avait signifié rien d'autre que la prépondérance de l'anglais. Pour plusieurs Québécois, la Charte représentait une réalisation d'une telle envergure qu'elle rendait la souveraineté superflue. S'il était assuré que le Québec serait français, comme la loi semblait le concrétiser, n'était-ce pas suffisant?

On peut encore lier la léthargie nationaliste de la première moitié des années quatre-vingt à la plus grande assurance des Québécois quant au fait linguistique. Notons que le coup de force constitutionnel de Trudeau en novembre 1981 et le rapatriement rapide d'une Constitution qui signalait ni plus ni moins la mort de l'idée québécoise n'ont suscité que de faibles manifestations d'opposition au Québec. Pour la plupart les Québécois étaient absents de la proclamation de la nouvelle Constitution, le 17 avril 1982. Mais le nationalisme québécois ne s'est pas rallumé pour autant.

Il a fallu que surgissent de nouvelles inquiétudes en matière linguistique pour que se manifeste à nouveau le nationalisme des Québécois. C'est la prise de conscience de l'érosion progressive de la Charte qui a ramené dans la rue des milliers de jeunes Québécois à l'hiver de 1988. Robert Bourassa a compris le message et a retraité quant à son engagement de rétablir le bilinguisme dans l'affichage. La loi issue du projet de loi 178 (comme la « Loi 22 » autrefois) a déplu aux nationalistes québécois mais elle a surtout provoqué un tollé général au Canada anglais qui n'avait pas compris à quel point la Charte de la langue française était chère aux Québécois. En

simplifiant, on pourrait même affirmer que cette Charte est au coeur des divergences qui opposent les Québécois aux autres Canadiens. Ces derniers n'acceptent pas que le Québec soit une société distincte si cela doit signifier le recours à la clause « nonobstant » pour exempter la législation linguistique québécoise des exigences de la Charte canadienne des droits et libertés. Les Québécois n'acceptent pas cette Charte constitutionnelle avant tout parce qu'elle limite la compétence québécoise en matière de langue.

En d'autres termes, on est nationaliste québécois, on aspire à une plus grande autonomie ou à la souveraineté parce qu'on est persuadé que cela est indispensable au développement d'une société francophone en Amérique du Nord. Une société francophone, étant donné le contexte nord-américain, ne peut être autre chose qu'une société où le français est la langue officielle.

Mais, à partir du moment où se sont imposés des réseaux linguistiques et, par voie de conséquence, des réseaux institutionnels, c'est toute une structure socio-politique qui a pris forme au cours des années. Tout particulièrement depuis la Révolution tranquille, cette structure s'est consolidée sur le territoire québécois sous l'impulsion du Gouvernement du Québec. C'est l'État du Québec qui a plus ou moins pris en charge la société francophone et, comme on l'a vu plus haut, s'est attribué une responsabilité particulière quant à l'épanouissement de la nation canadienne-française.

Le pouvoir politique, ici comme ailleurs, devint le haut lieu du nationalisme, un enjeu majeur des luttes et tensions dont on a fait état précédemment. Pour une bonne part, ce sont les agents du pouvoir politique qui ont alimenté le nationalisme québécois. Ce mouvement s'est manifesté le plus souvent comme une lutte de pouvoir entre l'État du Québec et l'État fédéral. On est nationaliste au Québec parce qu'on veut retirer des pouvoirs, voire même tous les pouvoirs, au Gouvernement du Canada et les attribuer à celui du Québec.

Cette lutte a été menée, il va sans dire, sur les plans politiques et administratifs. Elle a été celle des mandataires du pouvoir politique québécois et peut-être davantage celle des agents de la fonction publique. Mais elle ne s'est pas limitée à ces plans car, dans l'ensemble de la société, on a accepté, on a voulu, avec plus ou moins d'intensité selon les milieux, que le pouvoir québécois soit fort et assez étendu. La Révolution tranquille et le nationalisme qui l'a marquée ont consisté, pour une bonne part, à attribuer une nouvelle légitimité à l'État du Québec. On pouvait aimer ou ne pas aimer le gouvernement québécois, appuyer l'équipe en place ou s'y opposer, quand on se disait Québécois d'abord, cela comportait cependant une certaine reconnaissance de l'État du Québec.

On reconnaissait tout naturellement à cet État la responsabilité d'instaurer les grands appareils d'éducation, de culture, de loisirs, de sécurité sociale et de développement économique. C'est l'État du Québec qui devait être le maître d'oeuvre de la réforme du système d'éducation, d'un système de promotion des activités culturelles et du réseau des affaires sociales. C'est encore ce même État qui se donnait, dès 1962, avec le projet de nationaliser les sociétés de production d'électricité, la mission d'oeuvrer à l'émancipation économique des Québécois.

À partir de cette campagne électorale de 1962, avec ses grands slogans Maîtres chez nous et L'électricité, la clef de notre émancipation économique, l'économie devint elle-même un enjeu essentiel du nationalisme québécois. Comment en effet mettre en oeuvre une politique linguistique, un système politique, si le pouvoir économique nous échappe? C'est donc animé par une indéniable ferveur nationaliste que le pouvoir québécois s'est employé à mettre sur pied des instruments qui devaient contribuer à créer un véritable réseau économique francophone au Québec, une classe d'administrateurs, de cadres et d'entrepreneurs québécois de langue française. Plusieurs sociétés d'État ont été créées à cette fin. En plus d'Hydro-Québec, mentionnons seulement la Société générale de financement et, surtout, la Caisse de dépôt et placement, créée en 1966, qui allait devenir la bougie d'allumage de l'entrepreneurship québécois.

De son côté, parallèlement à la structure étatique mais encouragé par son développement, le système coopératif québécois prenait aussi de l'ampleur, inspiré encore par le nationalisme des Québécois. Le Mouvement Desjardins devint un pilier de la fierté économique des « gens du pays ». On peut dire que Desjardins, Hydro-Québec et la Caisse de dépôt constituent les trois colonnes de la sécurité économique des Québécois. Voilà trois institutions bien québécoises, chacune gérant un actif approchant les cinquante milliards de dollars (en 1992), qui contribuent pour beaucoup à la santé de l'économie du Québec.

Grâce au succès de ces sociétés et d'autres organismes issus de l'État québécois, l'entreprise privée francophone a connu un essor sans précédent au cours des années soixante-dix et surtout au cours de la décennie quatre-vingt. Cela a eu pour effet, dans une conjoncture nouvelle, d'interrompre la croissance de l'appareil d'État et de déplacer, pour une bonne part, l'accent de la fierté québécoise vers les nouveaux entrepreneurs francophones, comme on l'a vu au début de ce chapitre.

Le contrôle de l'économie québécoise est donc devenu l'enjeu de luttes qui ne se situent plus entre les gouvernements mais dans le secteur privé. La nouvelle conscience nationale des entrepreneurs québécois (plus forte au sein des petites et moyennes entreprises que dans la grande entreprise où les francophones sont encore minoritaires) a introduit un élément nouveau dans le débat constitutionnel. Alors qu'en 1980, au moment du référendum sur la souveraineté-association, la dimension économique échappait encore au nationalisme et en entraînait plusieurs à craindre les conséquences de la souveraineté, en 1990, on se sent plus solides. Devant la Commission parlementaire élargie sur l'avenir du Québec, des économistes, des gens d'affaires (pas tous, bien entendu) et les dirigeants du Mouvement Desjardins viennent témoigner en faveur de la souveraineté du Québec dans un nouveau climat de confiance en l'avenir et d'assurance quant à nos moyens économiques. Ce qui ne signifie pas, loin de là, que la partie soit gagnée et que la sécurité économique du Québec soit assurée. Des défis de taille se présentent sur la voie du nationalisme québécois.

4. Défis

Ces défis sont de deux ordres. Les uns invitent à une certaine intensification de la ferveur nationaliste. Les autres nous conviennent à la modération.

a) Le courage d'affronter le risque

[Retour à la table des matières](#)

Il est d'abord certain que le Québec doit faire face à de longues et pénibles négociations avec ses voisins canadiens, à moins d'accepter le Canada tel qu'il est en 1992, ce qui n'est sûrement pas le cas d'une majorité québécoise en cette même année. Quoiqu'il arrive, en effet, que l'on parvienne à réaménager le Canada pour satisfaire aux exigences du Québec ou que le Québec devienne carrément souverain, il faudra bien négocier. Dans le second cas, en particulier, qui apparaît à plusieurs comme une option plus simple et plus claire, on ne saurait échapper aux négociations relatives au partage de l'actif et de la dette du Canada, au démantèlement d'institutions comme les forces armées, la banque centrale, la voie maritime et combien d'autres.

Ces négociations, quels qu'en soient la nature et le cadre, requerront de la part des Québécois de la détermination, du courage et assez de confiance dans le Québec pour affronter les inévitables risques liés à une situation nouvelle. Ces qualités devront être présentes, non seulement chez les négociateurs mais dans l'ensemble de la population. Car si cette dernière venait à reculer, ceux-là perdraient leur point d'appui. Impossible de bien tirer parti d'une négociation si l'on ne se sent pas appuyé par sa base et si un large consensus n'a pas été établi quant aux objectifs poursuivis. Ce consensus ne sera atteint que si les tensions mentionnées plus haut ont été surmontées, dépassées pour que les deux tiers des Québécois tombent d'accord sur une formule consacrant le statut du Québec.

Plus le consensus sera fort, plus les négociateurs seront en mesure de venir à bout des obstacles qu'on ne manquera pas de placer sur leur route. Il faut bien prendre conscience que le nationalisme québécois se heurte à un autre nationalisme, celui du grand Canada, et que les blessures subies par les nationalistes canadiens engendreront amertume et dépit chez ces derniers, peut-être même des réactions masochistes. Le dialogue, pourtant nécessaire, n'en sera que plus pénible.

b) Le défi d'être

[Retour à la table des matières](#)

Bien au-delà de cette conjoncture, le plus grand défi des Québécois est existentiel. Il faudra toujours une bonne dose de vouloir-vivre collectif pour continuer de s'affirmer comme francophones et distincts en Amérique du Nord. Quelle que soit la forme de sa souveraineté, le Québec sera toujours exposé à subir la domination des anglophones d'Amérique du Nord ou, à tout le moins, un oubli systématique de la part de cette majorité. Cela représentera toujours un défi que de vivre en français sur le continent américain. Il faudra accepter de payer le prix pour cela, celui, entre autres, d'une vigilance particulière en matière linguistique. Les liens avec les autres pays francophones seront d'un précieux secours mais la géographie nous invitera à poursuivre l'intégration économique à l'Amérique du Nord. Plus nous serons Nord-Américains, et tout indique que nous le deviendrons davantage, plus le défi sera grand.

Il est permis de se demander si les Québécois voudront toujours relever ce défi. À court et à moyen terme, cette volonté apparaît assez forte. Peut-on en dire autant d'autres types de défis qui incitent à tempérer l'ardeur nationaliste? L'un a trait à nos relations avec l'extérieur, l'autre au pluralisme interne de notre société.

c) Le défi de l'ouverture au monde

[Retour à la table des matières](#)

Les Québécois se sont révélés, durant les trente dernières années, plus internationalistes que jamais. Non seulement l'État du Québec a-t-il développé un impressionnant réseau de relations internationales mais les Québécois, dans leur ensemble, voyagent plus que jamais et s'intéressent beaucoup au monde extérieur. Cela va de soi, sans doute, pour une petite société qui ne se suffit pas à elle-même. Ce phénomène d'ouverture a pris des proportions considérables, ces dernières années, au point que des jeunes Québécois se disent volontiers citoyens du monde sans pour cela renoncer à leur identité première. Quand on considère l'appui accordé au

libre-échange nord-américain, l'intérêt grandissant pour le commerce international et toutes sortes d'entreprises qui transcendent les frontières, on peut dire que les Québécois ont déjà fait le pari de l'interdépendance. Le nationalisme québécois nouvelle vague apparaît bien comme une volonté d'affirmer la spécificité québécoise en vue de lui donner une dimension internationale. On est de plus en plus préoccupé au Québec de participer à la grande foire internationale, d'occuper une place dans les réseaux internationaux.

Or, le monde commence à nos portes. Comment communiquer avec des peuples éloignés si nous ne savons le faire avec nos voisins? D'abord, le Canada. Il est évident que nous sommes appelés, d'une manière ou d'une autre, à poursuivre le dialogue avec les Canadiens de langue anglaise, tout au moins avec l'Ontario et les Maritimes. Une certaine union canadienne peut représenter un atout pour le Québec dans la négociation avec les États-Unis (à condition, bien entendu, que le Québec demeure un acteur distinct à l'intérieur de cette union). Cela peut constituer un défi, car un certain nationalisme chauvin pourrait inviter les Québécois à tourner le dos à nos voisins, à leur refuser ces relations privilégiées que la géographie et l'histoire nous ont imposées et que nos intérêts appellent.

Il faut en dire autant des États-Unis. Depuis quelques années, les Québécois ont manifesté leur américanité et en ont pris une conscience plus vive. Il est clair que notre destin est américain de même que nos marchés, notre univers économique et même, pour une bonne part, notre vie culturelle. La géographie a peut-être moins d'importance à l'heure des communications internationales instantanées mais elle constitue toujours un facteur essentiel des relations. Quand ce ne serait qu'en raison des coûts, il sera encore long-temps plus facile de communiquer avec New York qu'avec Londres ou Paris. Le nationalisme et la conscience linguistique ne devraient pas entraîner les Québécois à ignorer leur dépendance par rapport au grand pays voisin et à faire peu de cas des avantages énormes, sur tous les plans, que nous procure le voisinage américain.

Il est vrai, par contre, que la pénétration culturelle américaine constitue toujours une menace pour l'identité québécoise et que cela commande la vigilance. Le défi consiste ici à entretenir cette vigilance sans que cela n'entraîne la fermeture et l'isolement.

Le Québec est voué à maintenir en même temps l'intégrité de son visage français et un large accueil aux visiteurs anglophones de ce continent. A cause de cela, une ville comme Montréal se doit de demeurer en pratique bilingue dans les services qu'elle offre, même si le français

demeure langue d'affichage et seule langue officielle. Cette entreprise est difficile mais non irréalisable. Plusieurs grandes villes y réussissent, notamment en Europe.

L'ouverture du Québec à l'extérieur du continent, c'est d'abord vers la France et la francophonie qu'elle se manifeste. Cette ouverture devrait faire taire pour toujours un certain nationalisme étroit qui a voulu ériger le joual en langue nationale. Le français international est un outil de communication trop précieux pour que nous y renoncions. Cela ne nous empêchera jamais de chérir nos particularismes et notre américanité.

C'est enfin dans le monde entier qu'un Québec spécifique veut s'insérer. Tout modestes que soient la taille du Québec et les moyens dont il dispose, il pourra contribuer à construire le monde de demain, ce village global qu'on espère plus humain, plus pacifique, plus propice aux échanges et au partage. Le nationalisme québécois n'a aucun sens à l'aube du XXI^e siècle s'il n'est pas étroitement associé à l'idéal d'une communauté internationale de plus en plus réelle. Tant de problèmes contemporains, l'économie, l'environnement, le progrès de la science et des techniques, pour ne mentionner que ceux-là, ne trouvent pas de solution ailleurs que dans un cadre résolument international.

Le monde semble progresser vers l'intégration et la constitution de grands ensembles et peut-être, un jour, un cadre planétaire. Les souverainetés deviennent plus caduques, du moins plus limitées. L'indivisibilité de la souveraineté est un concept qui n'a plus de sens. Pourquoi alors le Québec accéderait-il à la souveraineté pour la sacrifier aussitôt? Cette étape n'en apparaît pas moins nécessaire dans la mesure où elle contribue au réaménagement des grands ensembles en coulant les moules de l'intégration à venir. On voit quand même la relativité de l'acquisition de la souveraineté à notre époque. Un nationalisme québécois qui s'accrocherait à une souveraineté classique aujourd'hui dépassée aurait tôt fait de révéler son impuissance.

Il en serait de même d'un nationalisme fondé sur l'homogénéité ethnique. C'est là un autre défi québécois: celui du pluralisme à l'intérieur du Québec.

d) Pluralisme interne

[Retour à la table des matières](#)

Déjà, en renonçant à l'appellation de Canadiens français pour s'identifier comme Québécois, les francophones optaient pour le rejet de l'identité ethnique. Il semble bien cependant que plusieurs nationalistes québécois n'en ont pas pris conscience car le « nous » québécois a souvent été utilisé en termes fort restreints. On a hésité à admettre les anglophones et les immigrants à l'intérieur de la nation. Même dans les cas où des politiques plus ouvertes étaient mises en oeuvre, par le Parti québécois, par exemple, entre 1976 et 1980, on parlait encore de la « contribution », de « l'apport » des immigrants, dissociant par là ces derniers des autres Québécois. Quant aux anglophones qui, de leur côté, montraient peu de signes d'une volonté de rapprochement, plusieurs nationalistes les ont considérés comme un corps étranger à l'intérieur du territoire québécois. Cela a pu être particulièrement offensant pour ceux qui se sont donné une allégeance québécoise et surtout pour ceux dont les ancêtres sont venus au Québec il y a quelque deux cents ans. Notons cependant que ces derniers sont assez peu nombreux et que bon nombre d'anglophones québécois sont des Canadiens en transit plus ou moins prolongé.

Malgré tout, il n'est d'autre conception valable et juste du Québec que celle qui établit l'égalité fondamentale de tous ceux qui habitent le territoire québécois, paient des impôts à l'État et sont soumis à ses lois. À cet égard, anglophones, immigrants de fraîche date ou non sont aussi Québécois que celui dont la généalogie remonte au régime français. On peut exiger que tous utilisent la langue officielle dans les transactions publiques. Mais il faut voir aussi à ce que tous soient intégrés et inclus dans la définition du Québec.

Il est vrai que la bonne volonté a pu manquer, à l'occasion. Il est vrai que des groupes ethniques se sont eux-mêmes constitués en ghettos ou ont refusé systématiquement de faire usage du français. Il est non moins vrai que souvent les Québécois de souche française se sont montrés peu accueillants à l'endroit des immigrants. Il est déplorable à cet égard que les Montréalais se soient rués vers les banlieues pour constituer des quartiers très homogènes, parfois même quelque peu racistes, abandonnant la ville aux divers groupes ethniques.

Il existe heureusement de beaux exemples d'intégration des immigrants à la communauté québécoise et d'enrichissement de cette communauté en raison même de son pluralisme croissant. Il faut espérer qu'un Québec souverain ou semi-souverain saura ouvrir la porte large à tous les immigrants et aux anglo-phones et qu'on ne cherchera pas bêtement à les punir de ne pas avoir appuyé le nationalisme québécois. Ce serait là un comportement à la fois injuste et stérile.

Enfin, la présence des autochtones sur le sol québécois constitue un défi particulier. Il existe une tradition toute québécoise de collaboration et d'échanges avec les populations autochtones. Louis Riel, un métis, était vu comme un frère, les Hurons étaient des amis, les Cris de la baie James ont fait l'objet de considérations particulières. Il est malheureux que cette tradition se soit émoussée, que de petites villes de banlieue aient fait peu de cas des territoires sur lesquels les autochtones réclament des droits.

Quoi qu'il en soit, un Québec souverain serait bien mal venu de refuser aux populations les plus anciennes la souveraineté qu'ont pu convoiter les Québécois. Cette souveraineté serait tout aussi relative, probablement davantage, que celle dont il a été question plus haut. Mais le nationalisme québécois serait fort mesquin et peu digne de respect s'il encourageait une intégration forcée des autochtones et la répression de leurs aspirations fondamentales. D'ailleurs, à l'intérieur de ces aspirations, on trouve une conception de la terre dont les Québécois auraient avantage à s'inspirer, surtout en cette époque de prises de conscience nouvelles en matière d'environnement. Nationalisme québécois et respect des droits des autochtones devraient aller de pair. C'est là le défi.

Les Québécois auront à faire face à plusieurs autres défis, notamment en ce qui concerne l'économie, les compétences technologiques, l'éducation. Combien d'autres sont à peine soupçonnés aujourd'hui, sinon totalement imprévisibles. Ils affecteront sans doute le nationalisme québécois. Mais, dans la mesure où l'on aura répondu aux défis du pluralisme interne et externe, on peut parier que le nationalisme saura s'adapter et survivre.

Rappelons en terminant la définition énoncée au début de ce chapitre. Le nationalisme peut être entendu comme manifestation du sentiment national. C'est à l'intérieur d'un cadre aussi général qu'on peut le mieux percevoir l'évolution du mouvement qui a sans cesse remué le Québec au cours des dernières décennies.

Ce mouvement a pris la relève du nationalisme traditionnel des Canadiens français pour évoluer, à partir d'un certain étatismes, vers une prise de conscience globale des enjeux politiques, culturels, économiques d'une affirmation nationale étroitement liée à un parti pris pour l'interdépendance des peuples. Il aura fallu sans doute l'intervention résolue d'un État québécois en gestation pour que prenne forme une véritable entreprise privée québécoise et pour que les Québécois en viennent à participer, de plain-pied et à leur façon, à tout ce qui bouge sur la planète.

Le nationalisme québécois de ces trente années a donné lieu à de pénibles tensions pour se fourvoyer parfois dans l'impasse. Les enjeux n'ont pas toujours été définis correctement. Leur perception a été souvent affectée par la passion et la myopie propres au nationalisme exacerbé. Les défis n'ont été relevés que partiellement. Malgré tout, la voie est ouverte aux meilleurs espoirs. Le pari de la Révolution tranquille tient toujours.

Nationalisme et fédéralisme au Canada : le débat sur la dualité

Article Open Access

Table des matières

1. Naissance du nationalisme québécois et premières revendications autonomistes
2. La montée du PQ et l'émergence d'une nouvelle stratégie fédérale
3. L'accord du Lac Meech : l'échec d'une première tentative de réconciliation nationale
4. La mort de l'entente de Charlottetown et l'impasse du second référendum
5. De la déclaration de Calgary au plan B : nouvelles vicissitudes constitutionnelles

Conclusion

Parmi les États industrialisés et démocratiques dont les structures institutionnelles sont menacées par l'action de mouvements nationalistes, le Canada est probablement celui dont le futur paraît le plus incertain. À deux reprises, en 1980 et en 1995, le gouvernement du Québec formé par le parti québécois (PQ) a demandé à la population de la province de se prononcer, par voie de référendum, sur une question portant sur l'avenir politique du Québec. Dans les deux cas, le PQ cherchait à obtenir le mandat de négocier avec le gouvernement fédéral les modalités de la sécession du Québec ainsi qu'une forme d'association ou de "partenariat" avec le Canada qui serait défini plus tard. Bien que la réponse fut négative dans les deux cas, les problèmes constitutionnels canadiens ne sont toujours pas réglés. En fait, il n'est pas impossible qu'une

troisième consultation populaire portant sur une question similaire soit menée au cours des prochaines années.

Le but de cet article est double. Dans un premier temps, il s'agit d'exposer les défis présentés par le mouvement nationaliste québécois à la fédération canadienne et d'identifier les réponses qui lui sont offertes par le gouvernement fédéral. Au cœur de ces défis est l'articulation d'une vision bi-nationale ou bi-communautaire du Canada qui fait du Québec, en tant que centre de la culture française au pays, un partenaire égal "au reste du Canada" et non pas une province parmi d'autres. Si cette vision a été poussée à l'extrême par le PQ qui l'utilise pour justifier son programme sécessionniste, elle est largement partagée, et en fait a été développée, par le parti libéral du Québec (PLQ). Les défis du nationalisme québécois ne proviennent donc pas seulement du parti dont l'objectif est de réaliser la souveraineté du Québec, mais aussi du parti qui cherche à accroître l'autonomie de la province au sein de la fédération canadienne. En fait, il est souvent plus facile pour le gouvernement fédéral de se positionner face à un adversaire déclaré comme le PQ, que de traiter avec le PLQ qui constitue un partenaire à la fois fidèle et ambigu. Dans un deuxième temps, cet article vise à expliquer les difficultés inhérentes à un renouvellement du fédéralisme canadien qui irait dans le sens des revendications du Québec. Il est important de noter que cette analyse ne constitue pas un jugement de valeur sur le bien-fondé de ces revendications¹. La périlleuse entreprise de juger du caractère juste ou justifié du nationalisme québécois est laissée aux spécialistes de la philosophie politique. Cet article tente plutôt d'identifier les causes du présent blocage constitutionnel canadien. Il soutient que ces causes résident à la fois dans l'existence de deux visions différentes de la fédération canadienne et dans la nature d'un paysage politique qui s'est grandement complexifié suite à l'apparition de nouveaux acteurs voulant que leurs propres exigences soient satisfaites.

1. Naissance du nationalisme québécois et premières revendications autonomistes

Le nationalisme québécois est un phénomène récent. La continuité historique que certains y attribuent en situant ses origines à l'arrivée des colons français au 17^e siècle est douteuse². En effet, même si la société de religion catholique et de langue française qui se forma au cours de ce siècle développa sa propre identité canadienne (une identité différente de celles de la Métropole et des colonies de la Nouvelle-Angleterre), elle ne lia pas cette identité à une quelconque destinée politique. La prise de contrôle des colonies françaises en Amérique par les Britanniques en 1759 provoqua très peu de réactions au sein de la société canadienne³. Les Canadiens acceptaient d'être gouvernés par les Britanniques, surtout après que ces derniers eurent reconnu officiellement, par l'Acte de Québec de 1774, leur religion, leurs lois et leurs institutions.

S'il est vrai qu'un mouvement nationaliste émergea au sein de cette société, il fut de courte durée. En réponse aux pressions des Loyalistes qui se sont dirigés vers le Nord suite à la révolution américaine, la Couronne britannique, par l'Acte Constitutionnel de 1791, divise sa colonie en un Haut-Canada (coïncidant avec le territoire sur lequel les Loyalistes se sont installés) et un Bas-Canada (pour la société canadienne) tout en conférant à chacune des régions une assemblée représentative. Dans l'assemblée du Bas-Canada, la minorité anglophone, composée principalement de marchands, réclamait que des changements soient apportés à la société traditionnelle canadienne afin de la rendre plus propice au commerce. La petite bourgeoisie canadienne réagit à ces demandes de changement en formant un parti nationaliste, le parti canadien (qui deviendra éventuellement le parti patriote), mené par Louis-Joseph Papineau. Ce parti, qui combinait libéralisme politique et conservatisme social, lutta, tout d'abord pour une réforme des institutions parlementaires qui donnerait plus de pouvoir à la majorité francophone, et ensuite pour une république canadienne-française⁴. Le mouvement patriote connut une fin abrupte lorsque la rébellion qu'il lança en 1837-38 fut écrasée par les troupes britanniques. L'Église catholique profita de cette défaite pour prendre un contrôle sans précédent sur la société canadienne-française⁵. Elle promut une identité définie par la religion catholique, une économie agraire et des valeurs traditionnelles (importance de la famille, méfiance du capitalisme, etc.). Afin de protéger cette identité, l'Église prêchait une doctrine dite de "la survivance" consistant à isoler la société canadienne-française d'un environnement anglo-saxon capitaliste. La création de la fédération canadienne en 1867 reçut l'appui des autorités ecclésiastiques car elle donnait à cette société des institutions politiques pouvant être utilisées pour protéger ses structures sociales. L'élargissement de la fédération au cours des quelques années suivantes eut pour conséquence de modifier l'ancrage territorial de la société canadienne-française car des Catholiques-Francophones s'étaient installés sur plusieurs des territoires qui devenaient des provinces canadiennes. Malgré le fait que plusieurs auteurs parlent d'un nationalisme canadien-français pour désigner la période 1840-1960 au Québec, il est généralement admis que ce "nationalisme" était très peu politique⁶. En fait, l'Église décourageait la participation politique et il n'y a jamais eu au Québec pendant cette période un sérieux désir d'accroître l'autonomie de la province. De plus, si un projet d'affranchir la "nation" canadienne-française de la population anglo-protestante était né entre 1840 et 1960, il aurait rencontré un problème territorial. Étant entendu que le nationalisme est un phénomène par essence politique, il serait plus juste de parler d'une identité ou d'une solidarité canadienne-française que d'un nationalisme canadien-français⁷.

Malgré l'industrialisation et l'urbanisation que connut la province de Québec au cours de la première moitié du 20^e siècle, l'Église y conserva, avec la complicité de l'État, toute son autorité. L'élection du PLQ mené par Jean Lesage en 1960 marque le début de grands changements politiques, sociaux et économiques au Québec. Cette décennie est celle de la révolution tranquille. Elle voit une nouvelle classe moyenne investir l'État et s'en servir pour miner le pouvoir de l'Église catholique en lui retirant ses privilèges dans les domaines de

l'éducation et de la santé et pour tenter d'améliorer la position socio-économique des Francophones résultant d'un siècle de conservatisme social et politique. C'est dans ces circonstances qu'est né le nationalisme québécois dont le moteur est initialement, comme l'indique le slogan du gouvernement Lesage Maîtres chez nous, la correction des inégalités sociales et économiques entre les communautés linguistiques. Cette période marque aussi une restructuration des relations entre le Québec et le gouvernement fédéral car la puissance de l'État québécois qu'exigeaient les projets de modernisation du gouvernement Lesage ne pouvait venir qu'au détriment du rôle du gouvernement fédéral dans les affaires de la province. De plus, l'idée (nouvelle) que l'État du Québec est le principal représentant des Canadiens-français, nonobstant le fait qu'une partie d'entre eux ne vivent pas au Québec, engendra l'argument que le Québec devrait avoir un statut particulier au sein de la fédération canadienne⁸. Bien que cet argument rendit certains politiciens fédéraux inconfortables, il ne fut généralement pas mal reçu par les autorités fédérales. Le premier ministre et chef du parti libéral du Canada (PLQ) Lester Pearson voyait dans le concept de dualité entre deux "peuples" la réponse au nationalisme québécois⁹. Il créa d'ailleurs en 1963 la Commission royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme dont l'objectif était de recommander les mesures à prendre pour développer la fédération canadienne sur les bases de cette dualité.

Le nationalisme québécois est donc né d'une volonté de moderniser la province et d'améliorer la situation socio-économique des Francophones. Ces grands changements nécessitaient, aux yeux du PLQ, que le Québec bénéficie d'une autonomie accrue au sein du Canada. Ces revendications autonomistes s'inscrivaient dans une perspective de reconstruction du fédéralisme canadien sur les bases de la dualité des peuples fondateurs. Bien que tout d'abord perplexe devant les développements de la révolution tranquille, le gouvernement de Lester Pearson se montra sympathique aux revendications du Québec et proposa d'y adapter la fédération canadienne.

2. La montée du PQ et l'émergence d'une nouvelle stratégie fédérale

Si les années 1960 voit émerger au Québec un nationalisme autonomiste, la prochaine décennie est marquée par la montée d'un nationalisme sécessionniste. Quelques membres du PLQ, menés par René Lévesque, poussent la logique de la dualité jusqu'au bout et soutiennent que le Québec doit atteindre un niveau d'autonomie se comparant à celui d'un État souverain pour compléter sa modernisation et améliorer le statut socio-économique de sa population francophone. En 1967, Lévesque et quelques collègues fondent le Mouvement souveraineté-association (MSA) puis, en 1968, le PQ dont le but est de réaliser la souveraineté du Québec.

L'ascension du PQ fut fulgurante. Adoptant un discours résolument nationaliste, le PQ fut en mesure de faire disparaître l'Union Nationale (UN), un parti à l'idéologie conservatrice qui avait dominé la vie politique québécoise au cours des années 1940 et 1950 mais qui s'est trouvé dépassé par les changements issus de la révolution tranquille. De ce fait, le PQ s'insérait dans un système de partis où il devenait la deuxième formation politique en importance derrière le PLQ. Sa victoire aux élections de 1976 lui donnait la chance de mettre son programme en vigueur et de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec.

Sur la scène fédérale, la présence du libéral Pierre Trudeau au poste de premier ministre signifie que le gouvernement ne tentera plus de satisfaire le nationalisme québécois en utilisant le concept de dualité. Pour Trudeau et ses collègues, l'objectif était de transcender ce nationalisme en insistant sur les droits individuels. Trudeau croyait aussi que le nationalisme québécois pouvait être dépassé en renforçant la présence francophone dans les institutions fédérales et en faisant du Canada une communauté politique juste pour tous ces citoyens¹⁰. La victoire du PQ aux élections de 1976 ébranla Trudeau au point de le faire douter de sa stratégie d'unité nationale¹¹. Au cours de la campagne référendaire de 1980, il promit de travailler au renouvellement du fédéralisme canadien.

À la suite de ce référendum qui vit 60% des Québécois refuser de donner au gouvernement du PQ la permission de négocier une entente de souveraineté-association avec le Canada¹², le gouvernement de Pierre Trudeau entreprit une réforme du fédéralisme canadien qui ignorait le concept de dualité privilégié par le Québec depuis la révolution tranquille. Le projet de Trudeau était de rapatrier la constitution canadienne, qui était toujours à Londres, en lui ajoutant une charte des droits et libertés et une formule d'amendement. Après s'être fait indiqué par la Cour suprême qu'un rapatriement unilatéral (sans l'approbation des provinces) ne serait pas illégal (la constitution n'ayant pas de formule d'amendement) mais serait moralement peu justifiable, Trudeau amorça des négociations avec les provinces pour obtenir leur consentement. Il réussit à convaincre neuf des dix provinces. Seul le Québec s'opposa jusqu'au bout au rapatriement. Le gouvernement du Québec, toujours formé par le PQ, refusa de donner son appui au projet car il craignait que la charte ne serve à centraliser le système fédéral en plaçant un pouvoir important dans les mains des juges. De plus, il s'opposait à la formule d'amendement qui ne reconnaissait pas de droit de veto au Québec. La constitution canadienne fut donc rapatriée et modifiée avec le consentement du gouvernement fédéral et de neuf provinces.

La décennie 1970 voit l'émergence au Québec d'un nationalisme qui radicalise l'agenda du nationalisme de la révolution tranquille. De ce fait, le nationalisme en vient à définir presque entièrement le paysage politique québécois car si le PQ est clairement un parti nationaliste sécessionniste, le PLQ cherche toujours à accroître l'autonomie du Québec au sein

de la fédération canadienne en articulant le concept de dualité. Ce concept est mal reçu par les autorités fédérales depuis que Pierre Trudeau a remplacé Lester Pearson au poste de premier ministre. Malgré quelques hésitations suite à la victoire du PQ aux élections de 1976, la stratégie du gouvernement fédéral sous Trudeau fut de dépasser le nationalisme québécois plutôt que d'en satisfaire les demandes. L'Acte Constitutionnel de 1982, avec sa charte des droits et libertés individuels et sa formule d'amendement, reflète bien cette stratégie. Le PLQ, dont la volonté de travailler dans le cadre de la fédération canadienne est doublée d'un attachement au concept de dualité, en fut le plus grand perdant.

3. L'accord du Lac Meech : l'échec d'une première tentative de réconciliation nationale

Le conservateur Brian Mulroney fut élu premier ministre du Canada en 1984 sous le thème de la "réconciliation nationale". La substance de ce slogan était de faire au gouvernement du Québec une offre qui lui permettrait d'approuver formellement la constitution canadienne. Le retour au pouvoir, en 1985, du PLQ mené par Robert Bourassa donne au gouvernement fédéral un interlocuteur valable¹³. Les négociations qui suivirent aboutissent, en 1987, à l'accord du Lac Meech. Cet accord conférait notamment au Québec un droit de veto sur tout changement constitutionnel et le reconnaissait comme société distincte au sein du Canada¹⁴, deux clauses reflétant une perspective dualiste chère au Québec. L'accord du Lac Meech devait être ratifié par le parlement fédéral et par les parlements des dix provinces dans un délai de trois ans afin d'être intégré à la constitution. Cette ratification n'eut jamais lieu alors que deux gouvernements provinciaux, ceux du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, furent défaits avant que les parlements ne ratifient l'entente, puis remplacés par d'autres qui entretenaient des doutes à son sujet¹⁵.

Il est important de cerner les causes profondes de l'échec du Lac Meech car elles revêtent une importance particulière pour les présents problèmes constitutionnels canadiens. La clause la plus controversée de cet accord était celle de la société distincte. En effet, c'est la forte opposition à cette clause dans plusieurs des provinces (excluant le Québec) qui causa la déconfiture de l'accord. Une virulente sortie de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau joua un rôle-clé dans la mobilisation de l'opinion publique contre cette clause. Pour Trudeau et tout ceux qui s'y opposaient, le problème était qu'elle introduisait le concept de dualité dans la constitution canadienne aux dépens de l'idéal d'une nation canadienne bilingue composée de dix provinces égales. L'opposition d'une grande partie de la population du Canada hors Québec¹⁶ à cette clause et l'important appui dont elle bénéficiait au Québec indique que la vision Trudeauiste du Canada a été moins bien assimilée au Québec que dans le reste du pays. Cette dichotomie est une deuxième indication (après les succès électoraux du PQ) que la stratégie visant à transcender le nationalisme Québécois en lui opposant une conception du Canada reposant sur des droits linguistiques individuels et l'égalité des provinces n'a pas connu

le succès prévu. La clause de la société distincte fut aussi contestée par des groupes qui craignaient qu'elle n'enfreignent sur les droits fondamentaux de ses membres. Le mouvement féministe canadien, par exemple, craignait qu'elle ne neutralise la protection légale dont jouissent les femmes du Québec en vertu de la charte des droits et libertés¹⁷.

Si les éléments dualistes du Lac Meech ont fortement contribué à sa mort en défiant une vision du Canada partagée par une majorité de la population à l'extérieur du Québec, un autre de ses problèmes était, aux yeux de plusieurs, qu'il répondait exclusivement aux préoccupations du Québec. Ainsi, d'autres groupes et régions en profitèrent pour rappeler au gouvernement fédéral qu'eux aussi avaient des revendications. C'est notamment le cas des Autochtones qui, surtout depuis le début des années 1970, réclamaient que leur statut au sein de la fédération canadienne soit revu¹⁸. Après avoir demandé et obtenu que leurs droits ancestraux et issus des traités soient reconnus et protégés par l'Acte Constitutionnel de 1982, les Autochtones du Canada ont vu échouer une série de conférences constitutionnelles tenues entre 1983 et 1987 dont le but était de définir plus exactement ces droits. L'accord du Lac Meech était impopulaire au sein des leaders autochtones, non pas en raison de ce qu'il contenait, mais plutôt à cause de ce qu'il omettait. Les leaders autochtones soutenaient qu'après plusieurs siècles d'injustice, leur cause devrait avoir priorité¹⁹. Les deux enjeux centraux de la question autochtone, l'autonomie gouvernementale et les droits sur les terres, n'ont jamais été au programme des discussions menant à l'entente du Lac Meech. L'insatisfaction des communautés autochtones face à l'accord a été clairement exprimée lorsqu'un député autochtone de la province du Manitoba, Elijah Harper, put invoquer certaines règles parlementaires pour empêcher que l'assemblée ne procède à temps au vote sur la ratification.

Le processus de négociation et de prise de décision qui a mené à l'accord du Lac Meech est un autre facteur qui explique son impopularité. Alors que les signataires de l'accord travaillaient à sa ratification et que la controverse augmentait, plusieurs de ses détracteurs soulignèrent le fait que la population n'avait jamais été consulté sur son contenu et présentaient le Lac Meech comme un coup de force imposé par une élite politique suite à des négociations secrètes. Il est intéressant de noter que bien que l'Acte Constitutionnel de 1982 ait vu le jour dans des circonstances similaires, aucune objection sérieuse n'a été soulevée²⁰. Dans le cas du Lac Meech, le long délai entre la signature de l'accord et la ratification a permis la mobilisation de ses adversaires et sa contestation sur différents fronts.

L'échec de l'accord du Lac Meech a considérablement modifié la scène politique canadienne. Tout d'abord, le mouvement nationaliste québécois, qui paraissait bien faible entre 1984 et 1987, est plus fort que jamais en 1990. Le PQ, qui avait pris le virage autonomiste sous René Lévesque puis sous Pierre-Marc Johnson, est redevenu clairement sécessionniste à partir de

1987 sous le leadership de Jacques Parizeau. Le PQ présente l'échec du Lac Meech comme la preuve que le Canada ne peut satisfaire même les demandes les plus modestes du Québec et soutient que, dans ces conditions, la souveraineté est le seul choix politique sensé. Cet argument est aussi celui du bloc québécois (BQ). L'échec de Meech a mené le ministre conservateur Lucien Bouchard à former ce nouveau parti sécessionniste siégeant au parlement fédéral. Dès sa création, le BQ devient un allié inconditionnel du PQ dans sa lutte pour l'indépendance. Un développement plus significatif encore est la radicalisation du discours du parti libéral. Si le premier ministre Robert Bourassa est toujours fermement convaincu que le Québec doit demeurer au sein de la fédération canadienne, tel n'est pas le cas pour plusieurs membres de son parti dont l'influence se traduira par une re-formulation de la position officielle du PLQ sur les questions constitutionnelles et par la mise sur pied d'une commission d'enquête sur l'avenir politique du Québec. La nouvelle position constitutionnelle du PLQ telle que décrite par le rapport Allaire (1991) laisse peu de pouvoir au gouvernement fédéral et donne au Québec un statut particulier au sein du Canada en donnant à la charte québécoise des droits de la personne préséance sur la charte canadienne des droits et libertés²¹. Pour ce qui est de la commission Bélanger-Campeau, elle conclut que le gouvernement du Québec devait choisir entre deux options politiques, réaliser la souveraineté du Québec ou renouveler profondément le fédéralisme canadien. Cette commission recommanda qu'un référendum sur l'avenir du Québec se tienne avant le mois d'octobre 1992.

L'échec de l'accord du Lac Meech lègue aussi une nouvelle réalité politique au Canada. Le débat sur la dualité est au cœur de cette nouvelle réalité²². En fait, le nœud des problèmes constitutionnels canadiens est le produit d'un conflit entre les demandes du PLQ pour l'attribution pour le Québec d'un statut particulier et la résistance à ces demandes de la part de plusieurs des gouvernements des autres provinces et de plusieurs acteurs de la scène politique fédérale. Ce conflit est lui-même le résultat de deux conceptions différentes du Canada. La première, celle du PLQ, voit la fédération en terme d'union entre deux peuples, dont l'un est concentré au Québec. La deuxième, celle qui domine au Canada hors Québec, est celle d'une fédération composée de dix provinces égales. Dans l'ère post-Lac Meech, le défi est de réconcilier ces deux visions au sein d'un même amendement constitutionnel.

La volonté du PLQ de voir sa vision dualiste du Canada reflétée dans la constitution canadienne a eu certains effets prévisibles car elle laissait à l'écart plusieurs groupes et régions. Les Autochtones, adoptant la même logique que le Québec, soutinrent qu'il n'y avait pas deux peuples fondateurs mais bien trois et que tout changement constitutionnel devait tenir compte de leur présence. Les provinces de l'Ouest se lancèrent aussi dans le bal des revendications en réclamant une réforme des institutions représentatives, notamment le Sénat²³. Cette demande est le résultat, chez ces provinces, d'un sentiment d'aliénation face au gouvernement fédéral. En effet, alors que le Québec voit le principal clivage de la fédération canadienne être celui entre le

Québec et le reste du Canada, les provinces de l'Ouest considèrent celui entre le Canada central (Québec et Ontario) et les autres provinces plus fondamental car il est défini en termes de pouvoir réel et non en termes linguistiques, culturels ou historiques. Suite à la mort du Lac Meech, la politique constitutionnelle canadienne ne peut plus se limiter à tenter de répondre aux exigences du Québec. Elle doit aussi s'attarder aux revendications différentes et parfois contradictoires d'autres groupes et régions, notamment les Autochtones et les provinces de l'Ouest.

Finalement, l'échec du Lac Meech semble avoir marqué la fin des négociations constitutionnelles à portes closes entre premiers ministres. La montée de l'opinion publique contre l'accord entre 1987 et 1990 s'est accompagnée d'une dé-légitimation du processus qui lui avait donné naissance. La nouvelle réalité politique entourant les négociations constitutionnelles inclut donc une meilleure communication entre les élites politiques et la population (probablement par le biais d'un référendum) et un élargissement des acteurs participants à ces négociations au profit, notamment, des communautés autochtones.

4. La mort de l'entente de Charlottetown et l'impasse du second référendum

L'accord de Charlottetown de 1992 représente la réponse du gouvernement fédéral et des provinces aux développements politiques qui survinrent au Québec, et en particulier au sein du PLQ, suite à l'échec du Lac Meech. Le référendum qu'avait exigé la commission Bélanger-Campeau pouvait donc porter sur un renouvellement du fédéralisme comme le souhaitait le premier ministre du Québec Robert Bourassa.

L'accord de Charlottetown reflète parfaitement la nouvelle réalité politique qui émergea suite à l'échec du Lac Meech. Il contient tout d'abord une "clause Canada" qui doit aider les juges dans leur interprétation de la constitution canadienne. D'un côté, cette clause affirme le caractère distinct du Québec et proclame les droits des Autochtones d'assurer l'intégrité de leurs sociétés. De l'autre, elle confirme le principe de l'égalité des provinces. La clause Canada est très clairement un compromis entre trois visions du pays : une première, qui insiste sur la dualité linguistique et historique entre le Québec et les autres provinces, une seconde, qui conceptualise cette dualité sur les bases de la distinction entre Autochtones et descendants d'Européens ou qui l'étend pour qu'elle représente trois peuples fondateurs, et une troisième, qui s'attache à l'égalité des provinces.

Charlottetown tente de satisfaire, en plus du Québec, deux groupes d'acteurs, les communautés autochtones et les provinces de l'Ouest, dont les revendications étaient devenues, depuis

Meech, incontournables. Ainsi, l'accord reconnaît le droit des Autochtones à se gouverner eux-mêmes et prévoit, afin qu'ils puissent exercer ce droit, la création d'un troisième niveau de gouvernement au Canada. Il prévoit aussi, à l'insistance des provinces de l'Ouest, une réforme du Sénat par laquelle chaque province nommerait ou ferait élire un nombre égal de sénateurs qui opéreraient dans une chambre au pouvoir considérablement accru.

Afin d'éviter que l'accord de Charlottetown ne souffre d'un manque de légitimité semblable à celui qui avait affecté l'accord du Lac Meech, les premiers ministres ont apporté des changements aux participants à la négociation et à la procédure de ratification. Dans le but de rallier les communautés autochtones à l'accord, les premiers ministres ont choisi d'inclure des représentants des quatre principales organisations autochtones à la table des négociations²⁴. En ce qui a trait à la ratification, il fut décidé que des référendums seraient tenus dans chacune des provinces.

Malgré tous les efforts qui furent déployés pour satisfaire les demandes de différents groupes et régions, l'accord de Charlottetown fut défait alors que 55% de la population canadienne et six des dix provinces le rejetèrent. Il semble que ce soit la nature même de l'accord qui ait causé sa perte car en tentant de donner un peu à plusieurs, il réussit à aliéner une majorité²⁵. Analysé sous cet angle, il est peu surprenant qu'on retrouve parmi les adversaires de Charlottetown deux partis politiques, le PQ et Reform, dont la vision du Canada est diamétralement opposée. La rhétorique du PQ lors de la campagne référendaire consistait à soutenir que l'accord constituait un affront pour le Québec car la référence à son caractère distinct était obscurcie par d'autres articles de la clause Canada, notamment la référence à l'égalité des provinces. Charlottetown était, selon les leaders du PQ, beaucoup trop peu pour le Québec. Une majorité de la population québécoise a trouvé cet argument séduisant puisque 57% d'entre elle a voté contre l'accord²⁶. Reform, un parti fédéral qui tend à articuler les intérêts de l'Ouest du pays, s'opposait à l'accord car il octroyait un statut particulier à une province. L'attachement des Réformistes au principe de l'égalité des provinces est si fort qu'ils dénoncèrent un accord qui prévoyait une réforme du Sénat du type qu'ils prêchaient depuis plusieurs années. Pour Reform, Charlottetown introduisait une asymétrie indésirable dans le fédéralisme canadien. L'influence qu'exerce ce parti dans l'Ouest s'est clairement fait sentir lors des référendums alors que chacune des quatre provinces a clairement rejeté l'accord²⁷.

D'autres groupes dont l'opposition à Charlottetown était moins prévisible ont aussi contribué à sa défaite. Les femmes autochtones se sont mobilisées pour le dénoncer car elles craignaient les conséquences qu'aurait pour leurs droits l'établissement d'un gouvernement autochtone. Ce mouvement contribue à expliquer le rejet par les communautés autochtones d'un accord qui reconnaissait de façon tangible leur droit à l'autonomie²⁸. Les organisations féministes

canadiennes se sont aussi opposées à l'accord, non seulement par solidarité avec les femmes autochtones, mais aussi parce qu'elles jugeaient que la réforme des institutions fédérales devrait inclure des garanties que les femmes et les groupes défavorisés bénéficieraient d'une meilleure représentation au sein de ces institutions²⁹.

Cette courte analyse des réactions à l'accord de Charlottetown met à jour l'essence des problèmes constitutionnels canadiens. D'un côté, il semble politiquement impossible de s'attaquer à un enjeu à la fois (la reconnaissance du caractère distinct du Québec, l'autonomie autochtone, la réforme du Sénat, etc. . .). De l'autre, la complexité inhérente à un accord global l'expose aux critiques de multiples acteurs. Le sort de Charlottetown laisse donc l'élite politique canadienne avec un sérieux casse-tête.

L'échec de l'accord de Charlottetown a eu des conséquences presque fatales pour la fédération canadienne. Profitant de l'insatisfaction des Québécois face à la débâcle constitutionnelle, le PQ fait élire assez de députés (54) aux élections fédérales de 1993 pour former l'opposition officielle. Au Québec, le PQ, qui promet de tenir un second référendum sur la souveraineté à la suite d'une victoire électorale gagne les élections provinciales de 1994. Au référendum de 1995, 50,6 % des Québécois disent non à la question qui propose de faire du Québec un État souverain tout en offrant au Canada une forme de "partenariat"³⁰.

5. De la déclaration de Calgary au plan B : nouvelles vicissitudes constitutionnelles

Le référendum de 1995 a débouché sur une impasse constitutionnelle car ni le gouvernement du Québec ni le gouvernement fédéral n'est intéressé à se lancer dans une nouvelle ronde de négociations. Pour le PQ, dont l'objectif demeure toujours de réaliser la souveraineté du Québec, il n'est évidemment pas question de travailler à la "réconciliation nationale". Pour le gouvernement fédéral, formé depuis 1993 par le PLC du premier ministre Jean Chrétien, le dossier constitutionnel est un panier de crabes qu'il est plus prudent d'éviter.

L'initiative de relancer les discussions constitutionnelles est venue des provinces (à l'exception du Québec). Ces discussions ont abouti, à l'automne 1997, à la déclaration de Calgary qui, un peu comme Charlottetown, affirme, dans un mélange de dualité et de symétrie, le caractère unique de la société québécoise tout en proclamant l'égalité des provinces³¹. Les premiers ministres des provinces ont rédigé cette déclaration en espérant qu'elle puisse servir de cadre de référence à une future entente constitutionnelle. La déclaration de Calgary fut par contre ridiculisée par le PQ et ignoré par le gouvernement fédéral.

Malgré sa volonté d'éviter les discussions constitutionnelles, le gouvernement fédéral n'est pas demeuré totalement inactif suite à la victoire peu décisive des forces fédéralistes au référendum de 1995. Jugeant que les efforts du gouvernement conservateur pour satisfaire les demandes autonomistes du PLQ avait eu l'effet pervers de renforcer le nationalisme plus radical du PQ, il a plutôt opté pour une nouvelle stratégie, un plan "B", qui met l'accent sur les difficultés inhérentes à l'accession du Québec à la souveraineté. Ce plan "B" s'est traduit par une demande, au début de l'année 1998, à la Cour suprême du Canada de juger de la légalité de la sécession du Québec sur le plan du droit canadien et du droit international. La réponse de la Cour, qui est venue au mois d'août de la même année, confirmait ce que tout juriste et politologue savait déjà : il n'y a rien dans le droit canadien ou dans le droit international qui permette la sécession du Québec. Par contre, la cour reconnaît que cette sécession n'est pas impossible et qu'elle serait même légitime si une majorité suffisante de Québécois, répondant à une question claire, la réclamait. La Cour affirme aussi que si ces conditions étaient réunies le gouvernement fédéral aurait une responsabilité constitutionnelle de négocier les modalités de la sécession³².

Le gouvernement fédéral espère que le jugement de la Cour suprême, en montrant qu'une sécession ne pourrait se réaliser qu'à l'extérieur du cadre juridique canadien et qu'elle entraînerait une situation des plus incertaines, dissuadera les Québécois d'appuyer le PQ dans son projet. Il est évidemment encore trop tôt pour juger si cette stratégie dite du plan "B" portera fruit. Son efficacité pourrait, du moins à long terme, être limitée par l'absence d'une volonté de s'engager dans de nouveaux pourparlers constitutionnels. Cette réticence provient non seulement du fait que le PQ forme le gouvernement du Québec mais aussi de l'opposition du premier ministre Jean Chrétien à la vision dualiste du Canada qu'entretiennent les partis politiques au Québec. L'élection d'un gouvernement du PLQ représenterait un moment crucial pour le gouvernement fédéral et pour la fédération canadienne³³.

Conclusion

Cet article a présenté les défis que le nationalisme québécois a posé au fédéralisme canadien et les réponses que les autorités fédérales ont offertes aux revendications du Québec depuis les années 1960. Son argument central est que les relations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont été fortement marquées par l'enjeu de la dualité. Alors que les élites de la révolution tranquille développaient une vision bi-communautaire ou même bi-nationale de la fédération canadienne dans laquelle le Québec était, en vertu de sa majorité francophone, un des deux partenaires, le gouvernement libéral de Pierre Trudeau leur opposait une conception du Canada centrée sur les droits individuels et l'égalité des dix provinces. L'émergence du PQ dans la décennie 1970 annonce la radicalisation du nationalisme autonomiste de la révolution

tranquille en un nationalisme sécessionniste et signale aussi l'insuccès de la politique fédérale. L'arrivée au pouvoir du PQ entraîne une dynamique étrange entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. En effet, même si un gouvernement du PQ est potentiellement beaucoup plus lourd de conséquences qu'un gouvernement du PLQ pour les structures de la fédération canadienne, il est plus facile pour le gouvernement fédéral de se positionner face au PQ car il n'a pas à s'engager dans des discussions sur la nature de la fédération canadienne. Il peut simplement opposer la vision d'un Québec se développant au sein du Canada à celui d'un Québec souverain.

Dans les années 1980, le gouvernement fédéral, sous la gouverne du conservateur Brian Mulroney, décide de mettre l'enjeu de la dualité au centre du renouvellement du fédéralisme canadien. Ses deux tentatives, Meech et Charlottetown, se soldent par des échecs et laissent la fédération canadienne dans une situation périlleuse. En effet, si l'insuccès de l'accord du Lac Meech révèle l'impopularité qu'a la vision dualiste du Canada à l'extérieur du Québec et le refus d'autres groupes et régions d'accepter que seules les demandes du Québec soient rencontrées, l'échec de Charlottetown montre la vulnérabilité d'une entente qui essaie de satisfaire plusieurs parties. L'échec de Meech et Charlottetown a aussi eu pour effet de catapulter le PQ au pouvoir à Québec et de faire de même pour le PLC à Ottawa. Cette structure est évidemment peu propice à la résolution des problèmes constitutionnels canadiens, surtout parce que le PQ n'est pas intéressé à renouveler la fédération canadienne, mais aussi parce que le PLC ne semble pas avoir la volonté de le faire.

En plus de léguer des conditions structurelles qui causent un sérieux blocage entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, ces débats ont exposé les multiples dilemmes qui marquent la politique constitutionnelle canadienne en cette fin de siècle. Suite à l'émergence du nationalisme québécois et à son emprise sur les deux grands partis politiques, les pressions exercées sur le fédéralisme canadien pour qu'il adopte une dimension dualiste fait parti de la réalité politique. Par contre, même si les revendications du Québec représentent le cœur des problèmes constitutionnels canadiens, elles ne peuvent être l'unique enjeu d'un renouvellement du fédéralisme. Les Autochtones, les provinces de l'Ouest et d'autres acteurs politiques voudront, eux aussi, que leurs demandes soient satisfaites, ce qui rendra les discussions fort complexes et une potentielle entente des plus fragiles.

Daniel Jacques / La Fatigue politique du Québec français : Grosse fatigue

Dans un essai passionnant, le philosophe indépendantiste Daniel Jacques sonne le glas du souverainisme québécois. Une radioscopie décapante du projet nationaliste québécois.

Elias Levy 20 novembre 2008

Voir: Une majorité de Québécois sont réfractaires à la tenue de nouvelles élections. N'est-ce pas un signe éloquent de leur "fatigue politique", phénomène dont vous analysez les causes dans votre livre?

Daniel Jacques: "Aujourd'hui, la fatigue politique des Québécois transparait dans l'admiration et l'enthousiasme suscités par Barack Obama. Depuis quelques mois, tous les politiciens québécois se réfèrent, de façon un peu ridicule, au nouveau président élu des États-Unis. C'est la preuve patente qu'on voudrait aussi avoir au Québec une politique qui soit inspirante, c'est-à-dire habitée par un idéal. Au fond, la seule passion politique – pas l'unique projet politique – que les Québécois ont connue, c'est celle qu'a suscitée l'idée d'une indépendance, ou d'une souveraineté, éventuelle du Québec. Or, ce que les Québécois vivent aujourd'hui, c'est la perte d'un idéal, qui s'accompagne d'une nostalgie lancinante. Nous sommes en quête d'une forme politique plus inspirante. Notre morosité face aux élections qui s'en viennent, c'est une façon de manifester notre déception face à ce manque d'idéal."

L'intellectuel indépendantiste que vous êtes est arrivé à la conclusion que le projet visant à faire du Québec un pays souverain n'est qu'un voeu chimérique qui ne se concrétisera jamais. Cet aveu d'échec est un sévère camouflet pour les nationalistes québécois.

"Je suis un indépendantiste. Mais, avec le temps, j'ai réalisé lucidement que la réalisation de cet idéal-là se révèle aujourd'hui de plus en plus improbable pour plusieurs raisons, que j'énumère dans mon livre. Le fait de maintenir cet idéal qu'est la souveraineté, ou l'indépendance du Québec, en sachant toujours que celui-ci est repoussé et jamais actualisé, ça a des conséquences nuisibles sur la vie politique québécoise. Pour sortir de cette situation néfaste, on doit adopter une nouvelle attitude: retourner au sein du Canada. Il faudrait peut-être qu'on redevienne des Canadiens français. Mais soyons clairs et ne nous leurrions pas! En réalité, les Québécois n'ont jamais cessé d'être des Canadiens français au plan de la politique réelle." "

Selon vous, "le souverainisme, sous toutes ses formes, n'est finalement qu'un avatar de notre impuissance politique et l'expression pour ainsi dire terminale, résiduelle, de notre difficulté à être dans l'histoire". Vous ne faites pas dans la dentelle!

"Le souverainisme québécois, c'est cette confusion dans laquelle nous nous sommes maintenus au niveau des idées et cette impuissance de notre volonté de désirer une espèce de plénitude pour nous-mêmes. C'est ça, au fond, l'idée de fatigue politique que je décris dans ce livre. De toute façon, le constat de l'échec du projet souverainiste est patent. Une des conséquences malheureuses de notre impuissance politique, c'est le déni, c'est-à-dire de ne pas regarder la réalité en face. Les souverainistes sont incapables d'assumer pleinement l'échec qu'ils ont subi lors des deux référendums sur la souveraineté du Québec. Il est temps d'admettre que démocratiquement, à deux reprises, on a choisi de demeurer au sein du Canada. Les souverainistes ont beaucoup de difficulté à assumer cette décision collective et la réalité: le pays réel dans lequel les Québécois vivent est toujours le Canada!"

Jean Charest tient un discours à forte tonalité nationaliste qui ulcère les souverainistes. Les fédéralistes québécois ne sont-ils pas en train de puiser dans une rhétorique et une symbolique nationalistes qui, jusqu'ici, étaient l'apanage quasi exclusif des souverainistes?

"On a l'impression que la référence à l'identité nationale n'a plus aucun aspect dangereux ou révolutionnaire, que sa portée politique a été neutralisée. Par exemple, le Parti conservateur du Canada ne cesse de claironner à la Chambre des communes d'Ottawa qu'il reconnaît désormais la nation québécoise. Cependant, cette "reconnaissance" n'a aucun effet concret sur la Constitution et la pratique politique canadiennes. La référence à l'identité nationale est devenue essentiellement rhétorique. On vit aujourd'hui dans un univers de langage où la référence à la nation n'a aucune conséquence au niveau de l'organisation du pouvoir. Tout le monde a bien compris qu'il n'y a aucun risque à s'approprier le vocabulaire nationaliste, qu'on soit fédéraliste ou qu'on soit à droite, ou à gauche, de l'échiquier politique, puisque ce vocabulaire a été complètement vidé de son contenu révolutionnaire. Une des remarques les plus brillantes et les plus inspirantes d'Hubert Aquin dans un petit texte intitulé L'Existence politique, qu'il a écrit au début des années 60, est: "Ma plus grande crainte, c'est que les Québécois se contentent d'une révolution dans les mots, c'est-à-dire qu'ils se contentent de changer de vocabulaire au lieu de faire la révolution." On a effectivement changé d'identité en nous renommant nous-mêmes "Québécois". On a renommé nos institutions, on a reformulé notre vocabulaire politique... Mais, au fond, les structures fondamentales de la société au sens politique sont demeurées inchangées. Effectivement, pour les partis fédéraux, il y a un énorme profit électoral à intégrer une partie du discours de leurs adversaires souverainistes puisque, de toute façon, il n'y a aucun prix à payer."